

DOSSIER

La Reforme
de la Douane

Page 26

ADHÉSION À LA ZLECAF

Les enjeux

Page 14

REGION

Antsinanana: A la découverte
de l'Huilerie de Melville

Page 20

ÉCONOMIE

Informations macro-
économiques Afrique /
Madagascar

Page 12



Le magazine des industries de Madagascar

expansiOn

numéro 39 | Juillet - Août 2024 | Ar. 10 000

ENTRETIEN

**Ernest
Lainkana
ZAFIVANONA**

Directeur Général de la DOUANE

Réforme de la Douane Malagasy :

*Une ambition pour moderniser,
fluidifier, et sécuriser les échanges.*

P36





DZAMA



Cuvée **NOIRE**

En 1982, suite à une stratégie audacieuse de délocalisation de l'usine de Nosy be vers Antananarivo, Dzama a étendu son assortiment avec la Cuvée noire 43°. Dzama a mis en place un solide réseau de distribution afin de fournir des produits de qualité sur l'ensemble du territoire malgache. Animé par la volonté de s'établir à l'échelle internationale, Dzama illustre le développement concret de l'infrastructure économique à Madagascar.

Za'Malagasy!

LEADER EN SOLUTIONS SOLAIRES POUR LES COMMERCES ET INDUSTRIES.

Alliez respect de l'environnement et économies sur vos factures dès le premier mois grâce à nos solutions durables

NOS RÉCENTES RÉALISATIONS



NOS SERVICES

PROJETS CLÉS EN MAIN

INGÉNIERIE EN ÉNERGIE
FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

OPÉRATIONS & MAINTENANCE

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ÉNERGIE

ASSET MANAGEMENT

MONITORING
SUIVI DE PERFORMANCE
RAPPORT DE PRODUCTION

NOS OFFRES

PPA (Power Purchase Agreement)

AUCUN INVESTISSEMENT : **0 Ar** DE VOTRE PART
ÉCONOMIES DÈS LE PREMIER MOIS D'UTILISATION
SERVICE TOUT COMPRIS : MAINTENANCE ET PIÈCES DE RECHANGE

EPC (Engineering, Procurement, Construction)

SOLUTION CLÉ EN MAIN
RETOUR SUR INVESTISSEMENT : ENVIRON 4 ANS
GARANTIE DU MATÉRIEL JUSQU'À 20 ANS

Contactez nous pour une étude gratuite, sans engagement de votre part

COUPON

ABONNEZ-VOUS
au magazine des industries de Madagascar

Le magazine des industries de Madagascar

expansiOn
MADAGASCAR

- Une offre découverte | 3 NUMÉROS
POUR 25 000 ARIARY
- Une offre privilège | 6 NUMÉROS
POUR 48 600 ARIARY
- Une offre premium 12 numéros | 12 NUMÉROS
POUR 86 600 ARIARY

Nom	:	_____
Prénom	:	_____
Société	:	_____
Téléphone	:	_____
E-mail	:	_____
Adresse	:	_____

(+261) 34 86 420 86 | contact@ods-mada.com | Immeuble NEXUS Andranobevava | Antananarivo 101

SOMMAIRE

06 Vie du SIM

Coopération Franco-Malgache : La France réaffirme son soutien au développement industriel à Madagascar

Développement durable : Le SIM vise l'industrialisation durable de Madagascar



10 Breves actus

12 Économie

Informations macro-économiques
Afrique /Madagascar

14 Adhésion à la ZLECAF

Adhésion de Madagascar à la ZLECAF, Zone de Libre-Echange Continentale Africaine



18 Région

Antsinanana



26 Dossiers

Importance de la recette douanière sur l'économie malagasy

DES PROJETS DE MODERNISATION AUDACIEUX



36 Entretien

Ernest Lainkana ZAFIVANONA

Directeur général de la DOUANE



44 Malagasy Ny Antsika

Qualité Garantie : L'Expertise du BNM dans la Labélisation des Produits Malagasy ny Antsika



Edito



La gouvernance joue un rôle primordial pour le développement du climat des affaires à Madagascar.

Syndicat des Industries Madagascar

Immeuble Vitasoa
Analakely
1ère étage Antananarivo
101, Madagascar
(+261) 20 22 240 07
syndusmad@sim.mg
www.simmadagascar.mg

Fondateurs

Hery Ranaivosoa, Fredy Rajaonera, Damase Andriamanohisoa, Frank Fohine, Stéphane Raveloson, Karim Barday, Francis Rajaobelina, Laurent Rajaonarivelo, Claude Ratefariarisoa

Directeur de publication

Tiana Rasamimanana

Directeur de rédaction

Vola Narindra RAVAOAVY

Rédacteur en chef

Pierre Rieulier

Equipe éditoriale

Santatra H, Rkt Hsn, Antsa Liantsoa

Graphisme

& mise en page
ODS SAU

Crédits photos

SIM, Orange Actu, Douane, Heritiana, PNUD, Loïc RAZAFISON, Freepik, PEXELS

Régie publicitaire & abonnement

(+261) 34 86 420 86
contact@ods-mada.com
Immeuble Nexus
Andranobeavava,
Antananarivo 101
Madagascar

Imprimé par

Nouvelle Imprimerie des Arts Graphiques

Dépôt légal : en cours



Il existe des points assez sensibles, notamment au niveau de la justice, des impôts et de la douane. Le pays se trouve, aujourd'hui, dans la ligne de mire au niveau de la corruption, une situation incompatible avec des investissements sécurisés. En ce qui concerne la douane, en particulier, les taxes représentent une composante conséquente dans le calcul de nos coûts pour nous, industriels. Ensuite, pour la protection même de tous les produits fabriqués sur notre territoire, la douane est vraiment partie prenante. Au-delà des taxes et des mesures, si la douane n'assure pas sa fonction de contrôle, ce sera vain pour la suite des opérations. Du côté du secteur privé, à travers le dialogue avec les pouvoirs publics, nous prenons part à la préparation des lois de finances, ce qui inclut les codes et les taxes douanières. A cet effet, l'aspect théorique est important, mais l'application l'est plus encore.

Ces derniers temps, nous avons constaté un effort notable de l'administration, d'une part, dans la mise en place de systèmes de contrôle au niveau des marchandises qui arrivent et d'autre part, pour fluidifier la sortie des importations, que ce soient les matières premières ou les équipements. La mise en place de nouveaux outils facilite et accélère les processus de dédouanement. Trois jours, seulement, sont nécessaires, aujourd'hui entre l'arrivée au port des containers jusqu'à leur sortie. Contre plus du double de durée avant les nouvelles procédures et installations issues de la réforme des douanes, ce qui représente un progrès considérable. En conséquence, les industriels apprécient la volonté du Directeur Général de la Douane d'être transparent dans ses démarches, d'avoir une stratégie claire

de modernisation et d'innovation au bénéfice du développement de notre secteur.

Madagascar fait partie de la SADEC, de la COMECA et de la COI. A l'heure où le pays étudie la ratification à l'entrée dans la Zone de Libre Echange Continentale Afrique (ZLECAF), dans les règles d'origine de protection du marché intérieur, la douane a un rôle à jouer pour éviter que les échanges ne soient à sens unique, au détriment de notre pays. D'où l'importance de comprendre les marchés qui s'offrent à nous et de mettre en place une structure de promotion de nos exportations. Il s'agit là, pour nous d'une condition à l'adhésion à la ZLECAF, au même titre que l'appui dans la mise aux normes de nos produits et, dans la durée, la protection de nos produits sensibles.

Mais, pour rendre notre production industrielle compétitive face à ses opportunités, en préambule à notre accord pour cette adhésion, l'Etat doit prendre des engagements forts pour résoudre les problèmes récurrents liés aux infrastructures de transports et la fourniture d'énergie.

Pour renforcer l'importance de l'industrie à Madagascar, le SIM, en partenariat avec l'agence Becom, organise les 5 et 6 décembre le CEO Summit, avec l'ambition de rassembler à Tana tous les grands dirigeants du secteur privé et des pouvoirs publics de la zone des pays de l'Océan Indien, pour réfléchir ensemble sur les axes et les stratégies d'un développement harmonieux de l'économie de la région.



Vie du SIM

01

Coopération Franco-Malgache : La France réaffirme son soutien au développement industriel à Madagascar.

Une rencontre mensuelle pertinente.

Le Syndicat des Industries de Madagascar a eu l'honneur de recevoir, ce 4 juin, Son Excellence Monsieur Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar, pour une rencontre conviviale à l'hôtel Ibis Ankorondrano. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées par le secteur privé malgache. Une rencontre qui a permis d'élaborer des solutions ensemble entre les deux entités, envisageables pour les surmonter. L'Ambassadeur Guillois a réitéré l'engagement de l'État français à continuer d'appuyer Madagascar dans son développement économique.



Un message fort a été lancé :

le développement global de Madagascar ne peut se faire qu'à condition que les deux parties, malgache et française, soient présentes et engagées. Le Syndicat des Industries de Madagascar se félicite de cette rencontre constructive et réaffirme sa volonté de travailler main dans la main avec les autorités françaises et malgaches pour le bien-être de notre pays.

Ensemble vers le développement industriel

02

Développement durable : Le SIM vise l'industrialisation durable de Madagascar



Le mercredi 3 juillet, à l'Hôtel Radisson Blu Antananarivo, la Fondation Coca-Cola a annoncé un financement de 497 560 dollars américains en faveur de l'ONG Blue Ventures pour la protection des mangroves. Cette initiative vise principalement à préserver les forêts de mangrove dans la région nord-ouest de Madagascar ainsi que les communautés qui en dépendent.

Le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), engagé dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), soutient activement cette initiative, notamment grâce à la participation du groupe Habibo, un membre fidèle du SIM. Lors de son discours, Monsieur Tiana RASAMI-MANANA, président du SIM, a souligné l'importance de continuer à œuvrer pour la préservation de l'environnement.

“Le principe actuel des entreprises, en particulier des industriels, de participer à des actions de sauvegarde de la biodiversité et de l'environnement s'inscrit parfaitement dans ce que l'on appelle 'se racheter' pour notre planète”, a-t-il déclaré

Cette initiative reflète la vision du SIM de promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises pour une industrialisation durable. Dans le même esprit, le SIM participe activement en tant que partenaire officiel à la 9ème édition de la Salon RSE & IDD, les 11 et 12 juillet 2024, au Novotel Alarobia

03

NOUVEAU MEMBRE : LA FAMILLE SIM S'AGRANDIT



Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau membre au sein du SIM, DAGO VANILLA, qui se distingue sur le marché de la vanille à Madagascar.

DAGO VANILLA rejoint notre communauté en tant que spécialiste de la vanille, avec une reconnaissance significative sur le marché international, où 80% des exportations de vanille malgache sont réalisées par notre secteur.

En tant que nouveau membre du SIM, DAGO VANILLA apporte une expertise précieuse dans la chaîne de valeur de la vanille. Ils sont parmi les premiers producteurs de vanille à avoir obtenu la certification HACCP, attestant ainsi de leur engagement envers la qualité et la sécurité alimentaire.

DAGO VANILLA s'engage à soutenir et à développer l'industrie de la vanille à Madagascar, en valorisant les ressources locales et en enrichissant l'économie nationale par la promotion des produits malgaches.

Nous souhaitons à DAGO VANILLA la bienvenue et attendons avec impatience une collaboration fructueuse au sein du SIM, pour le développement durable et prospère de notre industrie de la vanille.

Plus d'information sur DAGO VANILLA : <https://dagovanilla.com/>

04

Levée pour le développement économique de Madagascar : Le secteur public et privé se serrent les coudes.



Dans le cadre de son développement, le SIM organise chaque mois un "petit déjeuner d'affaires" au cours duquel les membres du syndicat rencontrent des personnalités éminentes. En avril 2024, c'est Monsieur Max FONTAINE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, qui a ouvert le bal en rencontrant le SIM à l'Hôtel IBIS à Ankorondrano. Un moment de partage qui a permis aux deux parties de discuter des enjeux environnementaux auxquels Madagascar est confronté et de trouver des solutions communes pour les relever.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à protéger l'environnement et à promouvoir un développement durable. Il a souligné l'importance de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, comme lors de cette rencontre, pour atteindre cet objectif.

Monsieur Tiana RASAMIMANANA, Président du SIM, a salué l'initiative du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et a exprimé la volonté du Syndicat à travailler main dans la main avec le Gouvernement pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux.

Plusieurs points importants ont été relevés lors de cette rencontre, tels que : le climat des affaires à Madagascar, les défis et opportunités à saisir pour le secteur privé, les politiques gouvernementales ayant un impact sur les industries, les collaborations possibles entre le secteur public et le secteur privé, la protection des ressources naturelles, la promotion des énergies renouvelables, et surtout, la sensibilisation à l'environnement

Le SIM est convaincu que ce genre de rencontre permettra de renforcer la collaboration entre le Gouvernement et le secteur privé et de contribuer ainsi à la croissance économique de Madagascar.



Vie du SIM



CCI France Madagascar - une passerelle économique entre Madagascar et l'international

Depuis plus de deux décennies, la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM) joue un rôle clé dans le développement des relations économiques entre Madagascar et l'international. Forte de son expérience, elle soutient près de 450 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité à Madagascar.

Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie France International (CCIFI), la CCIFM fait partie d'un réseau mondial de 119 chambres françaises réparties dans 94 pays, totalisant plus de 34 000 entreprises partenaires. Cette appartenance lui confère une envergure internationale qui renforce ses actions à la fois locales et bilatérales.

Sa mission principale est de promouvoir activement les échanges économiques, les investissements et les relations commerciales entre Madagascar et ses pays partenaires, en particulier la France. La CCIFM s'engage à faciliter les partenariats commerciaux, organiser des événements dédiés à la promotion des affaires, fournir des services d'accompagnement aux entreprises pour encourager les investissements bilatéraux, et participer à la création d'un environnement favorable aux échanges économiques.

Une Année de Changement et de Renouveau

En 2023, la Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM) célèbre son 20^e anniversaire, marquant un tournant décisif dans l'histoire de l'association. Ce jalon symbolique ouvre une nouvelle ère avec l'élection en décembre dernier d'un nouveau Bureau, présidé par Johanne Raharinosy, une figure emblématique de l'entrepreneuriat et du secteur numérique à Madagascar.

Johanne Raharinosy, co-fondatrice de la SSII Teknet-Group, a récemment pris les rênes de la CCIFM, apportant avec elle une vision innovante et une expertise reconnue dans le domaine des affaires et des technologies. Son arrivée à la présidence marque un moment clé pour l'association, amorçant un processus de transformation et de dynamisation de ses activités.

Aujourd'hui, la CCIFM s'oriente vers de nouvelles perspectives de développement et d'innovation. Johanne Raharinosy met en œuvre des initiatives stratégiques visant à renforcer les échanges économiques entre Madagascar et ses partenaires internationaux, tout en soutenant le dynamisme du monde des affaires à l'échelle locale.

Cette transition symbolise le début d'une nouvelle phase pour la CCIFM, où tradition et modernité se conjuguent pour ouvrir de nouvelles opportunités à ses entreprises membres et renforcer les relations à l'international.

Vision, perspectives et stratégies de développement

Le nouveau Bureau de la CCIFM mettra en œuvre des programmes dynamiques, soutenus par un enthousiasme et une détermination renouvelée, avec une vision claire : faire de la Chambre un catalyseur de la croissance économique, en soutenant activement les initiatives entrepreneuriales et en promouvant un environnement propice aux affaires. Trois axes stratégiques ont été définis pour leur mandat.

Le premier axe consiste à faire de la CCIFM une passerelle entre Madagascar et la France ainsi qu'avec l'ensemble de la région de l'Océan Indien. Il s'agit de promouvoir la coopération avec les chambres de commerce en France, de renforcer les liens avec nos voisins de La Réunion et de Mayotte, et de faciliter les échanges avec la diaspora malgache.

Le deuxième axe vise à faire de la CCIFM le trait d'union entre la capitale et les régions de Madagascar. Cela inclut le développement d'antennes provinciales et régionales de la CCIFM, la mutualisation de certaines actions avec les groupements régionaux, et le renforcement de la position de la CCIFM vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Le troisième axe se concentre sur la promotion des relations entre les entreprises à Madagascar et les entreprises membres des Chambres de Commerce France International réparties dans le monde entier. L'objectif est de permettre aux entreprises malgaches de bénéficier des opportunités d'affaires offertes par ces entreprises étrangères.



Le SIM révolutionne la communication industrielle à Madagascar avec son **nouveau site web**

Le Syndicat des Industries de Madagascar continue la promotion du secteur industriel malgache avec le lancement officiel de son nouveau site web : cette plateforme numérique marque une nouvelle étape dans la communication et le développement du secteur industriel malgache.

Un site au service des membres et de leurs activités

Le nouveau site internet du SIM a été conçu premièrement pour valoriser chaque membre ainsi que leurs activités respectives. De cette manière, il donne une plus grande visibilité aux entreprises membres, en mettant en avant leurs compétences et leurs répercussions dans le domaine.

Le site met en lumière également le label Malagasy ny Antsika, qui représente un véritable symbole de qualité des produits malgaches. Les clients auront la possibilité de faire rapidement la découverte des produits labellisés.

En plus de cela, afin de promouvoir l'intégration professionnelle des jeunes talents, le SIM a inclus la plateforme POLE STAGE sur son site web. Grâce à cette initiative exceptionnelle, les entreprises membres sont directement liées aux étudiants à la recherche de stages ou d'emplois, ce qui facilite le recrutement de futurs collaborateurs compétents.

L'industrie de Madagascar à l'ère numérique

Le SIM met à disposition sur son site une multitude d'informations utiles sur le secteur industriel, les réglementations en vigueur, les opportunités d'affaires, etc. Le site facilite ainsi l'accès aux informations et documents importants liés au SIM.

Ce nouveau site ne reste pas focalisé sur les activités des membres mais sur tout l'ensemble des activités industrielles malgaches. Il se présente comme une vitrine de l'industrie malgache exposant l'écosystème industriel dans toute sa diversité afin d'accroître la visibilité des entreprises locales auprès des acteurs internationaux.



NOUVEAU

SITE WEB

Pour des informations et une documentation complète et à jour sur le Syndicat des Industries de Madagascar,

rendez-vous sur



www.simmadagascar.mg

► Les exportateurs d'huiles essentielles veulent accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux



Le Groupement des Exportateurs d'Huiles essentielles et extraits de Madagascar (GEHEM), en collaboration avec GIZ et USAID Africa Trade and Investment Activity, a organisé un atelier stratégique intitulé « Atelier BOOST », les 25 et 26 juillet à Antananarivo. Cet atelier visait principalement à fournir aux participants les outils et les informations nécessaires pour améliorer leurs pratiques professionnelles et accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux. Pendant ces deux jours, les opérateurs du secteur ont eu l'opportunité de bénéficier des interventions de haut niveau de divers experts et représentants d'institutions.

Plusieurs idées ont été soulevées lors de cet atelier. Le Président du Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar (CNIM), Christian Pasaomanana, a ouvert les discussions en présentant le Pacte pour la programmation industrielle et le fonds de développement industriel. Cette présentation a souligné l'importance des investissements pour moderniser le secteur afin de garantir une croissance durable et inclusive.

L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) a ensuite mis en avant les initiatives pour soutenir le secteur privé malgache, notamment le travail réalisé par l'agence avec le groupement. L'équipe du GEHEM a poursuivi avec une présentation de la situation du marché et des réglementations en vigueur. Cette intervention a permis de sensibiliser les opérateurs aux dernières tendances du marché et aux exigences réglementaires internationales, essentielles pour maintenir la conformité des produits de Madagascar.

Les représentants d'ECOCERT et de l'Union of Ethical Bio Trade Standart (UEBT) ont également discuté des certifications des produits. Ils ont expliqué comment ces labels peuvent

augmenter la valeur ajoutée des produits et renforcer la confiance des consommateurs. Les certifications jouent un rôle crucial dans l'accès aux marchés internationaux car elles garantissent que les produits respectent les normes de qualité et de durabilité.

Durant la deuxième journée, les représentants de la GIZ, de l'USAID Africa Trade and Investment Activity ont présenté les différents mécanismes de financement disponibles pour les entreprises du secteur privé. Ils ont détaillé les opportunités de soutien financier et technique offertes par leurs organisations respectives afin d'aider les entreprises à se développer et à innover.

Cet événement crucial a permis de renforcer les compétences des acteurs du secteur des huiles essentielles et extraits, un domaine clé pour l'économie malgache. L'atelier BOOST marque également une étape significative dans le développement de la filière des huiles essentielles et extraits à Madagascar. Grâce à la facilitation des échanges entre les différents acteurs, le GEHEM démontre son engagement à soutenir les opérateurs locaux et à promouvoir les produits malgache sur la scène internationale.

▶ Madagascar Airlines en attente de deux nouveaux appareils



La compagnie aérienne Madagascar Airlines a annoncé dans un communiqué le renforcement de sa flotte domestique avec un avion supplémentaire qui revient de maintenance. Il s'agit d'un ATR 72-500 au numéro de série 813 et immatriculé 5R-EJC. Désormais, ce sont donc trois ATR 72, en plus du Q400 loué de manière temporaire à la compagnie sud-africaine Cemair, qui assureront les dessertes sur le réseau intérieur de la Grande île. La remise en service du MSN 813, immobilisé depuis le mois d'avril, permettra à Madagascar Airlines de renforcer sa flotte pour mieux

répondre à la demande croissante, en particulier dans le secteur du tourisme, indique-t-on.

A noter que la compagnie aérienne malgache attend également la livraison de deux nouveaux appareils, des ATR 72, prévue pour les mois de septembre et octobre. Selon les explications, cela devrait contribuer à améliorer les liaisons aériennes vers les destinations touristiques de l'île.





Économie

► Afrique

Le Fond Monétaire International (FMI) pressent ne reprise timide et coûteuse

Après quatre années mouvementées, les perspectives pour l'Afrique subsaharienne s'améliorent progressivement. La croissance va passer de 3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024, et près des deux tiers des pays s'attendent à une croissance plus élevée. La reprise économique devrait se poursuivre au-delà de cette année ; d'après les projections, la croissance devrait atteindre 4,0 % en 2025. En outre, l'inflation a presque diminué de moitié, les ratios de dette publique se sont largement stabilisés et plusieurs pays ont émis des euro-obligations cette année, mettant ainsi un terme à une période de deux ans pendant laquelle la région n'avait plus accès aux marchés internationaux.

Cependant, tout n'est pas au beau fixe. La pénurie de financement se poursuit pour les États de la région qui doivent encore faire face à des coûts d'emprunt élevés et à des remboursements de dette imminents. Ces perspectives demeurent exposées à des risques plutôt baissiers. La région reste plus vulnérable aux chocs externes mondiaux, ainsi qu'au risque d'aggravation de l'instabilité politique et de multiplication des catastrophes climatiques. Trois mesures stratégiques peuvent aider les pays à relever ces défis : redresser les comptes publics sans entraver le développement ; mener une politique monétaire axée sur la stabilité des prix ; et mettre en oeuvre des réformes structurelles pour diversifier l'économie et les sources de financement. Dans ce contexte, les pays d'Afrique subsaharienne auront besoin de plus de soutien de la part de la communauté internationale afin de construire un avenir plus inclusif, durable et prospère.



► Madagascar

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement constate des évolutions macroéconomiques et financières récentes

L'activité économique est restée vigoureuse en 2023, avec une croissance estimée à 4,4%, contre 4,3% en 2022. La croissance a été stimulée par les industries extractives (+5,2%), le tourisme (+14,6%) et les télécommunications (+15,2%) du côté de l'offre, et par le dynamisme des exportations et l'essor de l'investissement public (12,2% du PIB en 2023, contre 5,4% en 2022) du côté de la demande. L'inflation est passée de 8,2% en 2022 à 9,9% en 2023, en raison de la hausse continue des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

L'augmentation des dépenses, liée aux mesures d'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19 et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a fait passer le déficit budgétaire de 5,4 % du PIB en 2022 à 6,1 % en 2023. Ce déficit a été financé par la dette publique, qui est passée de 54,9 % du PIB en 2022 à 56,1 % en 2023. Mais le risque de surendettement reste modéré. La bonne tenue des prix des produits d'exportation (nickel, cobalt, graphite) et la reprise du tourisme ont permis de réduire le déficit du compte courant de 5,3 % du PIB en 2022 à 4,5 % en 2023. Globalement, le système financier est sain, avec des crédits à l'économie en hausse de 11% en 2023, et un taux de créances douteuses en baisse, passant de 9,1% fin 2022 à 8,3% fin 2023.

Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté nationale reste élevé, à 75,2 % en 2022. La pauvreté est particulièrement élevée dans le sud et le sud-est, où elle dépasse 91,2%, en raison des chocs climatiques (sécheresses, cyclones et inondations). L'inégalité des revenus est élevée, avec un coefficient de Gini de 0,368 en 2022. Le taux de chômage était d'environ 6,6 % en 2022, selon l'Institut national des statistiques du pays, et les jeunes de 15 à 30 ans représentent 70% des chômeurs selon l'Organisation internationale du travail.





Économie

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont bonnes, avec une croissance prévue de 4,5 % en 2024 et de 5,3 % en 2025. Cette croissance devrait être stimulée par les bonnes performances du secteur minier, la reprise du tourisme, l'augmentation des investissements publics et le dynamisme des exportations (graphite, nickel, cobalt) en raison de la forte demande mondiale pour ces minerais, qui soutiennent la transition énergétique du pays. La poursuite d'une politique monétaire restrictive devrait permettre de réduire l'inflation à 8,1% en 2024 et à 7,5% en 2025. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour atteindre 4,1% du PIB en 2024, en raison d'une augmentation attendue des recettes tirées des produits pétroliers à la suite des réformes, mais il devrait ensuite se creuser pour atteindre 4,6% en 2025. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 4,4 % du PIB en 2024 et à 4 % du PIB en 2025. Les principaux risques pesant sur ces perspectives sont les chocs climatiques, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et les tensions géopolitiques (invasion de l'Ukraine par la Russie et guerre au Moyen-Orient). Ces risques pourraient être atténués par la mise en œuvre de la politique générale de l'État et de réformes dans les domaines des finances publiques, du secteur minier, des télécommunications et de l'énergie, avec le soutien des partenaires de développement.



Réforme de l'architecture financière mondiale

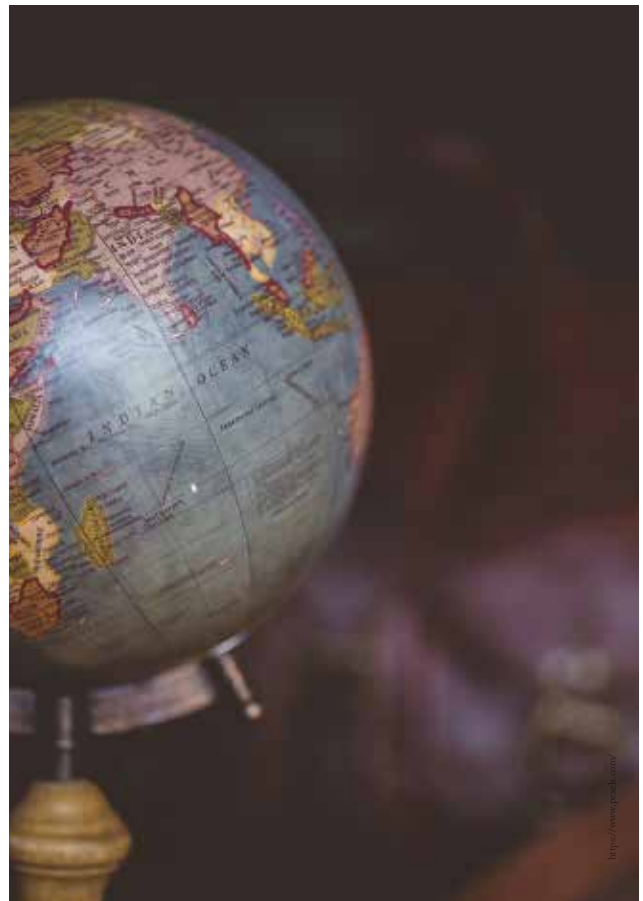
Au cours des deux dernières décennies, la structure économique du pays a subi un changement structurel en faveur de l'industrialisation, avec l'accroissement des investissements dans le secteur minier. Mais comme l'exploitation minière n'est pas intensive en matière de main-d'œuvre, la transformation a été trop lente pour réduire la pauvreté de manière substantielle. La part du secteur industriel dans le PIB est passée de 16% en 2000 à 27% en 2021, mais sa part dans l'emploi est restée en moyenne de 8,5%. La part de l'agriculture dans le PIB a diminué de 29% en 2000 à 25% en 2021, et celle des services est passée de 55% à 48%. Mais la part des services dans l'emploi est passée de 14,7% en 2000 à 27,4% en

2021, mais surtout dans les activités informelles, au détriment de l'emploi dans l'agriculture, qui a chuté de 77% à 64,1%.

La transformation structurelle devrait être accélérée par la mise en œuvre du Pacte pour la programmation industrielle, qui vise à accélérer et à diversifier l'industrialisation d'ici 2040. De même, le pays devrait augmenter ses recettes nationales, développer le marché financier domestique, améliorer l'environnement des affaires et construire des infrastructures résilientes. Il devrait également tirer parti d'un système financier mondial réformé, permettant l'accès à davantage de ressources concessionnelles, au cofinancement, au financement mixte (obligations climatiques, vertes et bleues), à la mobilisation des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international ainsi qu'à la facilitation de l'investissement privé et du commerce.



Source: Les données issues de l'audit 2024 et gouvernement des autorités nationales, révisées pour 2023 sont des estimations et prévues pour 2024 et 2025 sont des projections fondées sur les scénarios des auteurs.



Adhésion ZLECAF : une opportunité ou un danger ?

En adhérant à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), Madagascar pourrait connaître une augmentation des importations en provenance des pays africains, mais aussi, des exportations vers ces pays souligne un rapport de l'ODI intitulé « impacts commerciaux de la ZLECAF à Madagascar », publié en mai 2024.

« Au cours des deux dernières décennies, les échanges commerciaux de Madagascar avec les autres pays africains ont augmenté en volume, tant en termes d'importations que d'exportations, mais sont restés relativement stables en termes de part du commerce total. Madagascar commerce avec de nombreux pays africains, mais la majorité de ses échanges se fait avec deux partenaires, l'Afrique du Sud et l'île Maurice » peut-on lire dans ce même document.

En effet, l'adhésion de Madagascar à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) présente plusieurs avantages certes, mais les inconvénients sont souvent évoqués par le secteur privé. (voir la réaction du SIM ci-contre)

La ZLECAF offre à Madagascar un accès à un marché de 1,4 milliard de consommateurs, ce qui peut augmenter les exportations et attirer des investisseurs du continent. En outre, la réduction des droits de

douane et des barrières commerciales peut stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles, augmentant, ainsi, les revenus et la croissance économique.

« La ZLECAF générerait une augmentation des importations totales de Madagascar de 0,1 %, soit environ 4,4 millions de dollars. La réduction correspondante des recettes tarifaires est estimée à 1,5 million de dollars. Ces changements sont dominés par un seul produit (sardines en conserve) » détaille le rapport l'ODI. « Les changements n'impacteront que les exportations vers le Maroc et le Nigéria, qui augmenteront respectivement de 3,8 millions de dollars et de 9,7 millions de dollars (soit 58 % et 36 % du commerce total avec ces pays) »

Ainsi, Madagascar peut diversifier ses échanges commerciaux, actuellement concentrés sur l'Europe, l'Asie et les États-Unis. Par exemple, des produits comme les huiles essentielles, le sucre de canne et les haricots ont un potentiel vers des marchés comme le Kenya. Madagascar fait déjà partie de zones de libre-échange, notamment le cadre de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA) et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

Parallèlement, au delà des impacts com-

merciaux, certaines entreprises mettent en avant les inconvénients d'adhérer à cette zone de libre échange. Elles estiment que Madagascar doit se préparer davantage. L'un des principaux inconvénients pour Madagascar est la concurrence accrue que devront affronter les industries locales.

En effet, l'ouverture des marchés signifie que les entreprises malgaches devront rivaliser avec des entreprises d'autres pays africains, souvent plus grandes et mieux établies. Cela représente un risque pour les petites et moyennes entreprises locales, pour soutenir la concurrence en termes de coûts de production et de prix. Pour tirer pleinement parti de la ZLECAF, Madagascar devra également améliorer ses infrastructures de transport, de communication et de logistique.

Cependant, les investissements nécessaires dans ces domaines sont considérables et difficiles à réaliser rapidement. Madagascar pourrait également faire face à un déséquilibre commercial en adhérant à la ZLECAF. Si les importations augmentent plus rapidement que les exportations, cela pourrait entraîner un déficit commercial, exerçant une pression sur la balance des paiements et la stabilité économique du pays. Une dépendance accrue aux importations pourrait également nuire à la souveraineté économique de Madagascar.



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la WITS



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la WITS



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la WITS



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la WITS

Table 1 Principaux partenaires commerciaux de Madagascar en Afrique, 2022

	Exportations (millions de dollars)	Exportations (part des exportations vers l'Afrique)	Importations (millions de dollars)	Importations (part des importations en provenance d'Afrique)
Afrique du Sud	111	51.8%	268,4	48%
Île Maurice	38,4	17,8%	153	27,4%
Kenya	13,4	6,2%	78	14%
Éthiopie	11,4	5,3%		

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la WITS

Source : rapport ODI - Impacts commerciaux de la ZLECAF à Madagascar (Mai 2024)

Adhésion de Madagascar à la ZLECAF, Zone de Libre-Echange Continentale Africaine :



Le point de vue d'Andry RAVALOMANDA, Trésorier du SIM

Comment le SIM aborde l'entrée imminente du pays dans cette nouvelle zone commerciale ?

La ZLECAF est une opportunité, il y a une demande. D'un point de vue Marketing, aller vendre nos produits ne serait pas si difficile parce qu'on a déjà une image en Afrique d'un pays avec des atouts et des ressources naturelles. Mais le désavantage, c'est qu'on est loin et on perd en compétitivité et, surtout il faut avoir la capacité de produire en quantité et de répondre aux différentes normes de qualité exigé dans les pays membres de la ZLECAF. C'est ça le message de tous les membres du SIM. Travaillons déjà à développer nos industries et on arrivera à aller vers ces marchés. Cela implique, aussi, une stratégie globale de substitution d'importations. Nous devons arriver à créer les chaînes de valeur entre nos industries agroalimentaires et le milieu rural afin qu'il fournisse assez pour être transformé localement. En somme, un gros travail en amont sur la production pure. Après, on peut être malin, c'est-à-dire que jouer sur les chaînes de valeur régionale, à savoir prendre la matière première dans un autre pays, la

faire venir ici, dans le cadre d'une zone de libre-échange et jouer avec la suppression de certaines barrières tarifaires permettant de transformer ici pour envoyer dans un autre pays pour la transformation finale. C'était la stratégie dans la SADEC. Mais le souci c'est qu'en Afrique, certains pays sont tellement beaucoup plus avancés que d'autres et ce ne sera pas facile de gagner des parts de marché.

Aujourd'hui, peut-on dire que Madagascar est un peu à la traîne dans la constitution de cette zone de libre-échange quand 47 pays ont déjà adhéré ?

Lorsque la zone de libre-échange continentale a été signée, en février 2018, Madagascar avait signé mais n'a pas entamé les procédures de ratification pour permettre au secteur public et secteur privé de se concerter. Ce dialogue a pris du temps. Cinq ou six ans après, c'est là que l'on se dit qu'il est temps de le ratifier. Aujourd'hui, le travail avec l'administration a bien avancé : beaucoup de dialogues et d'ateliers de concertation ont été fait. Les appuis des bailleurs ont permis de financer des études qui font que normalement, on devrait avoir suffisamment d'informations pour dire : ok on va le faire, mais les prérequis à l'amélioration et au développement du secteur industriel, comme la sécurisation de la fourniture d'énergie, l'amélioration des infrastructures de transport, la création de lignes maritimes vers le continent africain, le renforcement du capital humain... sont à prioriser. Public, privé, partenaires techniques et financiers, chacun doit y mettre du sien pour poursuivre une vraie stratégie de compétitivité du secteur privé malgache. Une fois qu'on est compétitif, alors on peut aller exporter et attaquer le marché régional et continental.

Mais la stratégie concerne, aussi, les barrières tarifaires et les barrières non tarifaires. En tant que Madagascar il faut, déjà, les appliquer pour lutter contre toute forme de concurrence déloyale. Avec les gouvernances actuelles, la douane a fait beaucoup d'efforts, mais on sent encore qu'il y a des produits non conformes qui inondent le marché faussant les statistiques officielles. C'est compliqué pour les autorités d'élaborer des stratégies sans les vrais chiffres de ce qui est importé et exporté.

Donc, du côté de la gouvernance, nous demandons une application ferme des lois pour éviter des pertes fiscales, le dumping par l'importation qui pénalise l'industriel local. Car c'est lui qui crée la richesse et l'emploi. Après derrière, il y a aussi les barrières non tarifaires, dont les normes, c'est-à-dire qu'il faut aussi que l'administration veille à leur application quand beaucoup de produits importés sont à la limite de la consommabilité. Là, c'est carrément la population qui en pâtit et d'ailleurs c'est pour ça que le SIM, lui, met en avance le label Vita Malagasy, avec des critères mis en œuvre avec le bureau des normes qui garantissent une qualité et une responsabilité face aux importations de produits moins chers mais de mauvaise qualité et qui mettent en péril notre tissu productif. Donc tout doit se faire ensemble, entre le secteur privé et le secteur public pour s'engager clairement dans des stratégies industrielles et commerciales cohérentes. Sans oublier l'appui des bailleurs, les réformes, la facilitation du climat des affaires. Tout ça doit aller dans le même sens et là on pourra en fait avancer efficacement et tirer profit des opportunités offertes par la ZLECAF.

TANTERAHO NY NOFINOFINAO

LA GAMME SUZUKI

À PARTIR DE

38.250

ARIARY
TTC / JOUR



PENDANT 60 MOIS



Assurance
tous risques



Assistance
remorquage



*Apport 20% - Base simulation non contractuelle - 5 Ans de garantie constructeur | Photos non contractuelles

5 GARANTIE
ANS ou 150.000km*

Banque partenaire :



Antananarivo
020 22 325 24

Antsiranana
032 05 281 40

Toamasina
032 05 276 39



SIMPLIFIEZ LA VIE DE VOS CLIENTS, VENDEZ ET ENCAISSEZ SUR INTERNET

Sogcommerce

vous offre en toute sécurité l'opportunité de dématérialiser vos opérations de ventes/encaissements et ainsi d'accroître votre chiffre d'affaires en touchant une plus large clientèle

Parlez-en avec votre conseiller
www.societegenerale.mg



C'EST VOUS L'AVENIR



**SOCIETE GENERALE
MADAGASIKARA**

BFV-SOCIETE GENERALE, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 14 000 000 000MGA, inscrite au RCS d'Antananarivo sous le n°98B 00 771, n° STAT 64191 11 1998 0 10078, NIF 20000002711 dont le siège social est sis à 14, Rue Général Rabehevitra, Antananarivo 101, sous le N°008/Ba/1998 dans la liste des banques et établissements financiers. Tél. : +261 20 22 206 91.

REGION

Antsinanana

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

▶ SUPERFICIE

22 031 km²

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

▶ DENSITÉ 2018

67,1 hab/km²

Population en 2021 : 1 634 542 habitants



INDICATEURS SOCIODEMOGRAPHIQUES

- Indice Synthétique de Fécondité (15-49 ans) en 2018 : 4,1
Source : MICS6 - Madagascar - Fécondité et Planification familiale
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1993 et 2018 : **2,59%**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 01 - Etat et structure de la population à Madagascar (p.46)
- Taux Net de Scolarisation au primaire en 2018 : **74,2 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3-Thème 2 - Compétences linguistiques et scolarisation à Madagascar (p.V)
- Pourcentage des enfants de 0-17ans possédant d'acte de naissance (en 2018) : **36,4 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 11 - Situation socio-économique et démographique des enfants et jeunes (p.30)

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture (2018) : **72,3 %**
Source : Résultats définitifs du RGPH-3 Tome 1 (p.99)
- Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage bovin (2018) : **20,7 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 16 - Ménages Agricole à Madagascar (p.30)
- Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage bovin (2018) : **72,3 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 16 - Ménages Agricole à Madagascar (p.99)





REGION

A la découverte de l'Huilerie de Melville



Danick RAMAROSON

Les voyageurs ne manqueront certainement pas de s'émerveiller en apercevant la palmeraie de Melville, ses arbres gigantesques le long de la RN2, offrant un spectacle enchanteur à tous ceux qui passent par là. Ce cadre idyllique accueille les visiteurs et les guides doucement vers Toamasina. À l'intérieur de cette vaste étendue de 3000 hectares, un complexe agro-industriel s'étend à perte de vue. C'est la Savonnerie Tropicale Huilerie de Melville (STHM), autrefois connue sous le nom de SOMAPALM, privatisée en 1991 pour devenir une entreprise privée. En contemplant ce paysage de loin, on pourrait croire à une simple exploitation industrielle. Cependant, cette palmeraie est loin d'être impersonnelle. Elle abrite une communauté chaleureuse, vivante et dynamique. Immersion dans cette exploitation immense où l'homme et la terre cohabitent en harmonie.

Saint Clair Raharivola, chef de culture, et Jean Noelin Fanomezantsoa nous emmènent au sommet d'une colline appelée le Point de Vue, d'où l'on peut contempler tout le complexe dans sa grandeur. De là, on aperçoit les fokontany, les écoles, les places de marché, ainsi que le fleuve qui serpente à travers la plantation. Saint Clair Raharivola est le plus ancien des deux. Il connaît cet endroit comme sa poche, il y a grandi. Son père est arrivé dans la plantation en 1976, et lui a suivi ses traces en postulant à l'huilerie en 1998.

L'exploitation s'étend sur deux communes, Amboditandroy et Fanandrana, et comprend actuellement un lycée, un CEG, ainsi qu'une école primaire publique. On y trouve également des églises, des centres de santé de base, des sites sacrés, et une zone dédiée à la culture de diversification. Elle accueille plusieurs plantations, parmi lesquelles des ananas, du cacao, des caramboles, de la vanille, ainsi que de nombreuses plantes médicinales.

Dans cette vaste étendue d'exploitation, l'ensemble du personnel parle le même langage : celui de l'exigence internationale. Cela oblige tous les employés à respecter les normes nécessaires pour obtenir la qualité requise pour une huilerie de cette envergure.

L'entreprise, en activité depuis trente ans, a obtenu trois certifications importantes : la certification Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) en 2015, la certification biologique BIOSUISSE en 2010, et le Certificat de Conformité Environnementale en 2006. « Les certifications sont un outil de développement, de gestion et de cohésion du groupe. L'ensemble du personnel parle le même langage, nous avons des directives émises par ces certifications, ce

qui aide énormément dans le travail. Ces critères nous amènent à travailler de cette manière », explique Danick Ramarosan, directrice d'exploitation de l'huilerie.

Seulement 1200 ha de la surface totale est exploitée pour la culture de palmiers. Elle est subdivisée en cinq parcelles qu'on appelle zone de production. En tout, l'huilerie de Melville emploie 620 personnes, dont 202 de manière permanente. Les ouvriers passent neuf mois de l'année à récolter les fruits des palmiers, consacrant les trois mois restants à l'entretien des arbres. Les fruits récoltés parcourent ensuite 230 kilomètres de piste avant d'arriver à l'usine.

De ces fruits, on peut obtenir deux huiles distinctes. L'huile de palme, extraite du mésocarpe du fruit du palmier, et l'huile de palmiste, extraite des graines du fruit du palmier à huile. Elle est destinée dans la production de savon à la Savonnerie Tropicale à Antananarivo, où elle est utilisée pour fabriquer des savons de toilette, des savons à froid ou des shampoings solides. L'huile de palme est exportée et utilisée par diverses industries, notamment alimentaires, cosmétiques, produits d'hygiène, biocarburants et produits ménagers.

L'agro-industrie : poumon économique de Madagascar

Danick Ramarosan, la dirigeante, est une optimiste infatigable. Elle croit fermement au potentiel du secteur agro-industriel. Les intempéries inondent les récoltes durant la saison des cyclones, mais n'inondent pas ses espoirs pour le secteur. « Le secteur agricole est indispensable, car on aura toujours besoin de manger. Personne ne pourra dire que l'agriculture ne vaut pas la peine. Il faut persister dans le secteur, c'est ce qui sauve ce pays. »

Tout au long de l'année, des visites pédagogiques sont organisées au sein de l'entreprise pour montrer aux jeunes que le secteur agricole ne se limite pas à travailler la terre, mais offre également de nombreuses autres opportunités d'emploi. Son ambition pour le secteur va au-delà de la production d'huiles de palme et de palmiste. L'entreprise prévoit dans un futur proche de commercialiser de l'huile de palme comestible sur le marché local. Mais pour cela il va falloir qu'elle augmente son volume de production, pour pouvoir investir dans du matériel de fractionnement.

Une vision loin d'être gagnée puisque l'huile de palme à Madagascar ne connaît pas le même engouement qu'en Afrique. En Afrique de l'Ouest, par exemple, elle est connue comme l'or rouge. L'huile de palme y est, et reste, un ingrédient clé de la cuisine, utilisée dans des plats simples comme l'igname bouillie avec de l'huile de palme et du sel gemme (Kanwa), ou la soupe Banga. « À Madagascar, ce projet nécessitera une campagne de communication, mais il ne devrait pas être difficile à réaliser », explique la directrice d'exploitation. L'huile de palme produite sera conforme aux engagements biologiques de l'entreprise, présentée sous une couleur rouge et très riche en vitamines.

Elle plaide, également, en faveur de l'industrie dans un pays où les conditions sont souvent difficiles pour les entreprises.

« Laissez-nous travailler, donnez-nous la latitude de travail, la liberté d'entreprendre, la liberté de trouver notre propre marché. Si nous avons trop de contraintes fiscales ou administratives, par exemple pour nos exportations, cela va bloquer le secteur. »



REGION

NATEMA



L'avantage d'être à la source c'est de maîtriser notre filière d'approvisionnement



Cédric Simonin
DG NATEMA

en grande partie en raison de sa proximité avec Henri Fraise & Cie, une association fructueuse déjà établie dans le secteur de la vanille. « L'avantage d'être à la source c'est de maîtriser notre filière d'approvisionnement, on sait d'où viennent les matières premières qu'on traite, » explique Cédric Simonin, directeur général de NATEMA.

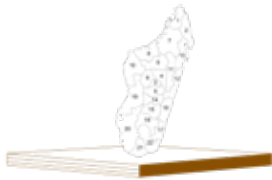
Actuellement, NATEMA absorbe un tiers de l'huile essentielle de girofle produite à Madagascar. Elle exporte entre 700 et 800 tonnes d'eugénol vers l'Amérique, l'Europe et l'Asie, où le produit est distribué dans les usines du groupe Givaudan. Très prisé dans le secteur de la parfumerie, l'eugénol est utilisé dans la composition de nombreuses fragrances élaborées dans les laboratoires de Givaudan pour de grandes marques telles que Chanel, Giorgio Armani ou L'Oréal. Il se retrouve aussi dans la savonnerie, les détergents et les arômes alimentaires aux notes épicées. Grâce à ses propriétés antiseptiques, l'eugénol est également très utilisé dans les soins bucco-dentaires, tels que les dentifrices, où ses vertus médicinales sont mises à profit. « On vend une qualité d'eugénol pure à 99,8%. C'est des molécules qui sont de très haute qualité, » explique Cédric Simonin. L'activité de l'usine ne cesse de se développer. Actuellement, elle fonctionne à 100% de ses capacités de production et contribue à renforcer la réputation du secteur du girofler à Madagascar.

NATEMA se situe au cœur de la nature, entourée de verdure et de palmiers. Pour y accéder, il faut parcourir environ quatre kilomètres de route secondaire. En arrivant à l'usine, les visiteurs sont accueillis dans un cadre tropical, où les bureaux rappellent l'élégance d'un hôtel, avec leurs salons bien meublés et des bâtiments revêtus en bois au charme rustique. L'usine est silencieuse, tout comme ses employés. Ici, 40 personnes travaillent. Ce sont des techniciens, des laborantins ou du personnel administratif. Bien que située dans un endroit reculé, NATEMA étonne par son organisation méticuleuse et son utilisation de technologies avancées. Le personnel de laboratoire, formé à la pointe de la technologie, veille rigoureusement à la qualité des produits. Tout est installé selon les normes internationales.

D'ailleurs, selon le DG de l'usine, l'implantation de NATEMA a permis de générer des revenus pour des milliers de personnes situées sur la côte Est, y compris des collecteurs, des planteurs et des distillateurs d'huiles essentielles. Les exigences de qualité strictes que l'usine doit respecter ont influencé le comportement des opérateurs tout au long de la chaîne, de Mananara et Fenerive Est à Vavatenina. L'entreprise veille à maintenir des standards élevés de qualité, ce qui inclut une attention particulière à la coupe des plantes pour éviter les pratiques de brousse et les adultérations. « La présence de NATEMA agit comme un filtre, car les gens savent que nous n'acceptons pas n'importe quoi, » explique Cédric Simonin.

Implantée dans la commune rurale de Belambo à Toamasina, NATEMA est la première usine au monde à transformer des produits naturels en arômes et parfums directement dans leur pays d'origine. Givaudan avait le choix entre deux principaux pays producteurs de girofle : Madagascar et l'Indonésie. Le leader mondial de l'industrie de la parfumerie a choisi la Grande île,





REGION

Unité de traitement de vanille de TRIMETA-AGROFOOD (TAF) :



La tradition en mode excellence

A peine franchie la porte de l'unité de traitement de la vanille du site de Triméta Agro Food, en ce mois de juillet, l'attention du visiteur est captée par l'application de la centaine d'ouvrières qui jaugent, sentent, mesurent, palpent, classent et observent avec minutie chaque gousse au cas où l'une d'entre elles ne serait pas conforme à la classification et au cahier des charges du client. Chaque botte se doit d'être parfaitement homogène. Pas de fendues ou de trace de filets rouges dans un lot de vanille noire, la Gourmet, destinée aux chefs cuisiniers et aux épiceries fines, avec son taux d'humidité de 30 à 32%, son aspect charnue et luisant : tous les ingrédients d'une proportion de vanilline optimale. La gamme inférieure, dite « rouge », comme les « loose beans », de moindre qualité encore, partiront pour l'industrie agroalimentaire.

Dans cet immense atelier, pas de mécanisation à outrance. Les expertes opèrent de façon traditionnelle, faisant usage de tous leurs sens, y compris parfois, la parole. « Une bonne ouvrière se reconnaît à la qualité de son odorat, sa capacité visuelle, sa rapidité et sa disponibilité pour transmettre et améliorer le travail des plus jeunes dans le métier » résume Fatoma, la Madame vanille » du site. L'ancienneté des trieuses se remarque à la charlotte qui les coiffe : blanche pour les novices, jaunes pour celles qui ont plus d'expérience. Les plus expérimentées, les vérificatrices, en bout de table, n'en portent pas. C'est le signe de leur reconnaissance et de leur responsabilité. Car, Chez Trimeta Agro Food, le contrôle s'applique à chaque étape du processus. Depuis l'arrivée des gousses (sous-vide pour les noires), présélectionnées par les collecteurs jusqu'aux dernières manipulations d'emballage avant expédition. Rien n'échappe à la vigilance des équipes. Là peu près n'a pas sa place dans la chaîne qu'il s'agisse de taille, d'humidité, de présence de métaux, de pesticides ou de quelque produit nocif à la qualité de la vanille qui absorbe facilement les éléments toxiques extérieurs. La réponse à l'exigence du client est à ce prix et a forgé la réputation de Triméta Agro Food depuis sa création et lui a permis de recevoir les labellisations internationales les plus exigeantes. Toujours précurseurs en termes de respect des normes et de conformité les plus drastiques à chaque moment du traitement de sa vanille, le site de Tamatave est doté d'un laboratoire interne pour le contrôle et l'analyse des produits dès réception, grâce à des prélèvements inopinés. Une fonction amenée à s'étendre avec un laboratoire de microbiologie afin de pouvoir analyser sur place les taux de pesticides ou de nicotine, entre autres. Mais cette mission s'étend aussi à l'évaluation de la formation à l'hygiène des personnels et aux respect scrupuleux du nettoyage et désinfection des matériels.

L'entreprise accorde, aussi, une place importante au cadre de vie au travail. Une cantine accueille les salariés pour leur pause déjeuner. Mais cette volonté du bien-être et de la performance des acteurs de la filière ne s'applique pas seulement au site. TAF fait figure d'avant-gardiste dans le suivi et investit depuis toujours dans l'éducation des producteurs, des collecteurs et de tous les intervenants en amont de l'expédition. Il en résulte une maîtrise de la traçabilité des produits, qu'ils proviennent de producteurs extérieurs (70%) ou de la chaîne globale au sein du groupe (30%) sur la centaine de tonnes produite ici. Des équipes de contrôle qualité interviennent à tous les niveaux du process. Une stratégie de garantie de qualité de vanille et de satisfaction des partenaires qui profite à tous, à commencer par les premiers, les paysans producteurs de vanille verte, en leur garantissant des revenus décents pour leur travail.

Aux côtés de l'unité de Sambava et de la présence dans la région Sava, l'installation de l'usine de traitement de vanille à Tamatave par TAF, proche la région d'Analanjirifo, grenier du girofle dans le pays, répond à cette stratégie (l'usine était dédiée au traitement du girofle lors de sa création en 1997 et a évolué vers la vanille en 2012). La double culture des deux produits et le calendrier de récoltes se combinent pour permettent aux producteurs d'avoir des revenus toute l'année et de ne pas être tentés de ramasser la vanille verte trop tôt. Ce qui assure une bonne maturité. Dans les deux sous-régions de Maroantsetra et Mananara Nord, TAF a créé deux associations de collecteurs partenaires qui opèrent auprès de 1700 paysans. Accompagnement, Contrôle, Qualité et Traçabilité : l'équation indispensable de la réussite.



Accompagner l'administration sur les voies de la dématérialisation



Anthony Cerveau
Directeur des opérations scanner et
Branch Manager

GasyNet est le fruit d'un partenariat entre l'Etat Malgache et SGS, qui est une entreprise suisse, leader mondial dans le domaine de l'inspection et de la certification de produits et de services. Sur la Grande Ile, GasyNet intervient entre autres dans le cadre de la digitalisation des procédures. Ce partenariat public privé a été mis en place en 2007 afin d'accompagner l'administration dans sa démarche de modernisation des procédures aux moyens des plus récentes technologies de l'information et de la communication.

« Dématérialiser l'administration en termes de commerce transfrontalier » résume Anthony Cerveau, Branch and Scanner Manager. Ainsi, le Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC), initié par GasyNet dès Mars 2007, permet une anticipation des vérifications douanières et contribue à la réduction du délai de dédouanement. Dans cette logique, en juin 2007, est né TradeNet, un guichet unique électronique pour la digitalisation des procédures liées au commerce extérieur. Cette plateforme a pour but de faciliter les échanges de données pour les formalités liées à l'importation et à l'exportation. Et, de fait, développe une synergie entre les autorités douanières et les différents organismes impliqués dans le processus de dédouanement. Il permet de relier tous les acteurs : la douane, les compagnies maritimes, les banques, les opérateurs transitaires. Puis TradeNet s'est étendu et assure aussi la connexion avec différents ministères, notamment pour les demandes d'autorisations, à travers le MIDAC, par l'ajout, au fil du temps, de nouveaux modules aux fichiers douanes.

A Tamatave, l'activité de GasyNet est, essentiellement, concentrée sur les opérations de scanning, tout en suivant et représentant TradeNet pour accompagner la dématérialisation et assurer la formation des équipes et la maintenance des outils hardware. C'est dans ce sens que GasyNet joue un rôle primordial dans l'installation du système de smart scanning au port, l'un des projets phares de la réforme des douanes. « Nous avons été associés aux réflexions dans les différents comités exécutifs sur le sujet pour notre expertise puisque nous gérons déjà les opérations de scan sur le port » précise Anthony Cerveau. « Les installations présentes ne suffisaient pas pour la mise en place du 100% scanning, du fait de l'augmentation des volumes de marchandises et qu'il devait prendre en charge aussi bien l'import que l'export. Ce qui venait s'ajouter aux multiples facteurs de congestion portuaire, une stagnation du pourcentage des containers contrôlés, qui restait faible pour l'importation notamment. » La mise en œuvre du smart scanning, ap-

pliqué à 100% des marchandises entrant dans le port va permettre une analyse des risques beaucoup plus intense grâce à un travail, en temps réel, sur les images des conteneurs et, a posteriori, une analyse plus poussée dans les unités de la Douane à Tana en cas de doute sur des cargaisons. Plus aucune « boîte » n'échappera au contrôle. Tous les circuits, y compris les verts qui en étaient dispensés, seront traités par la Douane. « Il s'agit là, d'une petite révolution, continue Anthony Cerveau, en termes de détection des fraudes et de réduction des délais de dédouanement ». En effet, le temps du scan sera intégré au temps passé par le conteneur dans le terminal. « La phase de test va permettre de détecter les améliorations à procéder en termes de software, de connexion entre les différents systèmes et mieux apprécier leur comportement et réaliser des réconciliations pour que rien n'échappe au contrôle » poursuit le patron de l'opérationnel.



REGION

Le port de Tamatave



Ma priorité est de participer au développement économique de Madagascar. Mais il faut une chaîne logistique cohérente et performante à tous les niveaux



Christian Eddy Avellin,
Directeur de la Spat
(Société autonome
du port de Tamatave)

Où en est le calendrier des travaux d'extension du port de Tamatave que vous dirigez ?

Madagascar est une grande île, avec ses 5000 kilomètres de côtes, et la quasi-totalité de nos échanges commerciaux se font en par le transport maritime dont 75% du trafic passent par Tamatave. Le port vraiment

est un outil économique majeur. Donc, le gouvernement a focalisé ses efforts sur l'extension du site sur la partie conteneur. Ce projet est juste une adaptation pour être un outil efficace pour l'économie malgache. Les travaux ont débuté en 2018 et, si tout va bien, le calendrier final nous mène à la fin de l'année 2027. Donc, en totalité, c'est dix ans de travaux. Nous projetons de multiplier par quatre la capacité du terminal à conteneur, ce qui signifie passer de 250 000 boîtes à plus d'1 million. Aujourd'hui, nous sommes limités à recevoir des bateaux de petites tailles à cause du manque de profondeur. Avec la mise en service de ces extensions, nous passerons de 11/12 mètres à 16 mètres de profondeur. De quoi augmenter notre capacité de réception et peut être, aller même jusqu'à recevoir les bateaux post-Panama.

Actuellement, parfois les cargaisons des marchandises sont destinées directement pour Madagascar sont transbordées quelque part à cause de notre insuffisance à accueillir de tels navires qui doivent transiter par des ports dans les îles voisines. A terme, donc on espère renverser la tendance et ce serait vraiment un des avantages économiques pour le commerce extérieur malgache ou en terme d'importations. Les coûts de rupture seront maîtrisés.

Justement, toutes ces extensions vont fa-

voriser l'arrivée directe des importations comme le départ direct des exportations. Cela un mouvement général aussi de transit à l'intérieur du pays pour venir jusqu'ici.

Quel est votre positionnement et comment travaillez avec ces paramètres ?

Vous faites allusion donc aux infrastructures. La plupart des industries se trouvent aux alentours de la capitale voir même au-delà jusqu'à Antsirabe. Donc le transport, le temps juste (just-in-time en anglais) pour caler la livraison des marchandises jusqu'à l'arrivée au port est très compliqué à cause des infrastructures. J'ai appris ce matin que le président a lancé officiellement la construction de l'autoroute Tamatave Tana mais dans l'immédiat, je pense que le gouvernement doit penser à réhabiliter, à réparer la route nationale N°2. A côté de la route, il faut, aussi, penser aussi aux chemins de fer. Pour avoir vraiment une économie très performante, il faut une chaîne logistique performante aussi. Il ne devrait pas y en avoir un développement à deux vitesses. Il faut que tout marche ensemble et je vous avoue que tous les acteurs sont conscients de ce défi. Donc, développer le port sans les autres éléments de la chaîne est voué à l'échec.



REGION

Est-ce qu'au-delà de la vocation import-export, le port de Tamatave pourrait avoir d'autres missions au sein de l'Océan Indien comme une sorte de hub ?

A : Ma priorité, c'est d'accompagner l'économie malgache. D'ailleurs, l'extension, elle est là pour standardiser nos infrastructures aux normes internationales. Donc si un jour, cette idée nous vient, cette opportunité nous vient, nous ne dirons pas non. Mais, on ne va pas prétendre donc renverser la tendance dans l'immédiat aussi.

Beaucoup d'efforts sont entrepris, actuellement, sur la facilitation, le scanning à travers la modernisation des douanes. Qu'en attendez-vous ?

A : A partir du moment où on aspire à moderniser et à standardiser le port, il faut que tous les écosystèmes autour aillent ensemble dans le même objectif. Le port

est, en quelque sorte un catalyseur et j'ai remarqué, ces derniers temps, que tous les acteurs sont confiants et sont conscients de ces défis que ce soit le gouvernement, les services para étatiques et le secteur privé. Donc il faut aller de l'avant et marcher ensemble car parler du COMESA, SADEC ou les autres, le ZLECAF, si on n'est pas au niveau de leurs standards, on risque de rater le coche.

Le secteur des croisières touristiques est-il aussi un canal de croissance pour le port de Tamatave ?

A : Oui, car actuellement le gouvernement fait beaucoup d'efforts pour mettre Madagascar dans les grands concerts des pays à vocation touristique et nous avons tous les atouts. C'est donc notre vocation plutôt naturelle et le tourisme ne se joue pas toujours à travers le transport aérien. Le transport maritime doit jouer son rôle.

Depuis quelques années, certains pays traversent des problèmes sécuritaires donc les touristes commencent à se désintéresser des zones à risque. Actuellement, tant que notre zone est encore épargnée, nous devenons plus attractifs en termes de destination. Il y a encore plusieurs années, on parlait de pirate au niveau de la Somalie et actuellement, le Canal de Suez n'est pas aussi sûr à cause des problèmes Israël-Hamas. La zone Océan Indien apparaît plus paisible. Traditionnellement, quand on parle de tourisme au niveau de la cette région du Pacifique, c'est plutôt du tourisme entre l'Europe et l'Océan Indien. Mais là aussi donc il faut penser aux potentialités asiatiques parce que les asiatiques, les chinois, les japonais commencent aussi à s'intéresser aux croisières. Et nous sommes sur la bonne route.

Kaopy iray ihany dia mahababo ny fontsika





DOSSIER LA REFORME DE LA DOUANE MALAGASY

Importance de la recette douanière sur l'économie malagasy



L'économiste, Tahina Rakotoarisoa passe en revue les enjeux économiques liés aux recettes douanières et met en avant les avantages de la politique de libre échange.

Quel est le rôle des recettes douanières dans une économie ?

Les recettes douanières, c'est l'ensemble des droits et taxes perçus par la douane pour le compte de l'Etat. Elles constituent le niveau de participation de la douane dans le budget de l'Etat. Elles sont donc l'apport pécuniaire de la douane dans la caisse de de l'Etat. C'est cette procédure a renfloué le Trésor public.

Où vont ces recettes douanières ?

Les recettes douanières vont dans la caisse de l'Etat en vue de financer les services publics. Le recouvrement de ces recettes peut inclure des mécanismes comme les droits à l'importation, les droits d'accises, les TVA et les autres taxes. Il revient à l'Etat de déterminer leur affectation et utilisation. D'ailleurs, ces affectations budgétaires doivent être définies dans le budget général de l'Etat. D'ailleurs, la douane malagasy est l'un des plus grands contributeurs aux caisses du pays à hauteur de près de 50%.

L'importation est largement supérieure à l'exportation. Cela ne représente-t-il pas un danger ?

Bien sûr car il faut considérer le déficit de la balance commerciale qui est le compte

qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Le solde de la balance commerciale est obtenu en soustrayant la valeur des importations d'un pays à ses exportations. Alors, dans le cas de Madagascar le solde est très largement négatif.

Cette balance est aussi l'une des composantes de la balance des paiements, un document de comptabilité nationale qui retrace l'ensemble des flux économiques comme biens et services, capitaux et flux financiers entre un pays et le reste du monde au cours d'une année.

Alors une balance commerciale déficitaire peut devenir un problème économique majeur dès lors que la dette qu'elle engendre est trop lourde à supporter. De plus, cela peut impliquer des dépendances à des puissances étrangères ainsi qu'un manque d'autonomie dans des secteurs stratégiques. Enfin, ce déficit peut créer du chômage induit.

Madagascar étudie son entrée au sein de la Zone de Libre Echange du Continentale Afrique (ZLECAF). Une politique de libre échange apporte-t-elle un plus à l'économie ?

La raison d'être de la PLE est d'accroître

les échanges entre les signataires pour améliorer le bien-être de la société à long terme, au profit des producteurs et des consommateurs. Mais rien ne garantit que tout le monde en profite. Par conséquent, les accords commerciaux doivent être conçus de manière adéquate pour garantir que tous les segments de la société puissent tirer parti des possibilités nées de ces avantages.

Une politique de libre-échange peuvent aussi avoir des percussions plus vastes sur les relations diplomatiques, la sécurité et la gouvernance. En fait, les Pays membres sont étroitement liés à la montée d'autres types d'accords, notamment en matières d'investissements, d'infrastructures et de transports.





DES PROJETS DE MODERNISATION AUDACIEUX

Depuis 2019, la douane malagasy a entrepris des réformes pour faire entrer de pleins pieds l'administration douanière dans le troisième millénaire. Ces projets de modernisation sont au nombre de trente et un et portent sur différents volets : En premier lieu, les réformes au sein même de l'administration douanière et fiscale. Auxquels s'ajoutent la facilitation des échanges et partenariats, la sécurité et la sûreté aux frontières mais aussi le développement organisationnel et le capital humain. Des projets qui coïncident justement avec les ambitions de l'Etat Malagasy de faire du développement économique et humain, les piliers de son programme. Il durera deux ans, de novembre 2023 à novembre 2025, mis en œuvre par le PNUD et financé par l'USAID à hauteur de USD 1,249,090.88. Ce projet est complémentaire à un appui du PNUD à la Douane consistant à l'amélioration des contrôles après dédouanement et à la sécurisation des recettes.

AXE I : ADM INISTRATION FISCALE.

Une refonte de l'administration douanière.

Ce volet porte sur l'administration fiscale au sein de la direction générale des douanes. Ce premier axe comprend six projets qui ont trait à la centralisation des activités de recouvrement, le renforcement des capacités du personnel de la douane ou encore la mise aux normes des différents volets qui sont gérés par la douane. Cette réforme s'inscrit dans un contexte bien précis, où la douane est tenue d'effectuer sa mission fiscale qui, depuis 2008 est confrontée de facto par l'absence de transition fiscale. Le pays veut aussi tirer profit des accords de partenariats, tant internationaux que régionaux.

Projet 1 : Centralisation des activités de recouvrement.

Une coordination efficace des ressources et informations concernant les restes à recouvrer au sein de l'administration douanière est attendue cette année. En effet, les données sont dispersées et parfois, se perdent dans les méandres des archives, ce qui rend assez difficile d'effectuer la mission fiscale de la douane. En effet, cette administration est aussi en proie à l'absence de transition fiscale. Cette coordination s'avère alors nécessaire pour augmenter le taux de recouvrement. Lequel sera induit par la facilitation de l'accès à toutes les informations statistiques et une exploitation optimale de ces données.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

62,5%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

08

Projet 2 : Renforcement des capacités de la douane en matière de contrôle de la valeur en douane.

La mise en place d'un centre de valeur figure parmi les projets prioritaires de la douane. Ce centre contribuera à améliorer la mobilisation des recettes à travers une meilleure efficacité des contrôles de la valeur des marchandises. Le centre de valeur est aussi en charge d'étudier toutes les questions concernant l'évaluation de la douane et des marchandises. En 2024, la douane franchit un nouveau cap dans la qualité, sanctionné par l'obtention d'un certificat ISO 9001 : 2015. Un gage de valeur, mais aussi de qualité de l'administration.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

82,07%

Résultats attendus :

02

Nombres d'activités :

14

Projet 3 : Amélioration des capacités en matière de contrôle post dédouanement

C'est une réforme qui porte sur les services chargés du contrôle. Mais aussi, qui consiste à mettre en place des procédures d'accélération du dédouanement. Une mesure qui a permis entre autres de fluidifier les échanges. Notamment l'entrée des marchandises aux frontières. Cela a été salué par un satisfecit de la part des opérateurs économiques, néanmoins, il reste encore du pain sur la planche. Pour renforcer le contrôle post-dédouanement, la douane a introduit l'intelligence artificielle. Un outil qui s'avère être un allié de taille dans la lutte contre la fraude.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

72,63%

Résultats attendus :

05

Nombres d'activités :

15

Projet 4 : Renforcement du contrôle de l'utilisation conforme des régimes économiques et des aires de dédouanement

Les outils à la disposition de la douane et des usagers doivent aussi être améliorés pour une meilleure utilisation des régimes économiques ainsi que des magasins et aires de dédouanement. Cette réforme a permis de mettre à jour les textes légaux et réglementaires portant sur les régimes économiques



DES PROJETS DE MODERNISATION AUDACIEUX

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

66,83%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

12

Projet 5 : Renforcement du contrôle de l'utilisation conforme des régimes d'entreprises franche et Agoa

Dans ce projet, la douane envisage de réduire significativement les fraudes et irrégularités commises dans le cadre des régimes de suspension et d'exonération. Les opérations douanières sont ainsi rigoureusement suivies. Le projet passe aussi par l'assainissement de la gestion des entreprises franches et de l'African Growth opportunity act (AGOA). Ces réformes sont engagées afin de fluidifier les actions de contrôle et de permettre aussi de déga-ger la pertinence des sanctions permettant en l'occurrence le retrait des agréments.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

76,18%

Résultats attendus :

02

Nombres d'activités :

11

Projet 6: Renforcement du contrôle de l'utilisation conforme des exonérations

Il s'agit de réformes dans la politique fiscale mise en application par la douane. En effet, 49% des recettes de l'Etat proviennent des revenus douaniers d'où la nécessité de procéder à cette réforme. Dans ce projet, la douane vise à revoir l'ensemble des textes réglementaires qui régissent l'octroi du régime d'exonération, cela est réalisé en vue de garantir une utilisation de ces textes de façon appropriée au contexte actuel.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

40,38%

Résultats attendus :

13

Nombres d'activités :

13

AXE I : ADM INISTRATION FISCALE.

Projet 07 : Recours en douane

Transparence et accessibilité. La douane à travers ce projet vise à se rapprocher des usagers, en facilitant le recours à son administration. Il s'agit d'une approche qui vise à vulgariser et améliorer le système de recours existant de la douane.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

32%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

07

Projet 08 : Cartographie et digitalisation des procédures douanières

Plus de la moitié des procédures douanières ont été cartographiées jusqu'au mois de mars dernier. Cette réforme permet entre autres d'optimiser l'accès aux informations pertinentes quant aux procédures douanières mais aussi, le projet de réforme aspire à dématérialiser d'une manière effective toutes ces procédures.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

56%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

10

Projet 09 : Modernisation du site web de la douane afin de contribuer à la transparence des procédures douanières

Faire du site web de la douane un point d'accès facile d'utilisation pour les usagers. Telle est la vocation de ce projet, qui vise à moderniser le portail d'informations de la douane et à le rendre plus interactif. Ce projet de réforme a pour objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la douane et de répondre aux besoins d'assistance et d'information des usagers.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

55,40%

Résultats attendus :

04

Nombres d'activités :

20

Projet 10 : Décisions anticipées

Il s'agit d'une décision officielle contraignante délivrée par l'administration douanière au requérant avant une importation ou une exportation. Toujours dans le cadre de la facilitation des échanges, cette pratique est commune à l'Organisation mondiale des Douanes. Elle permet en outre de faciliter la planification budgétaire des opérateurs, mais aussi, encourage ces derniers à se conformer aux règles douanières, tout en réduisant les risques de différends ou de litiges. Suite à la ratification par Madagascar de l'AFE en 2015, la douane malagasy est contrainte de mettre en œuvre un mécanisme de décision anticipée conformément à l'article 3 dudit accord en vue de contribuer à la favorisation, à la facilitation et à la promotion du civisme fiscal.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

94,29%

Résultats attendus :

02

Nombres d'activités :

07



Projet 11 : Gestion du programme des commissionnaires agréés en douane

Un métier à professionnaliser. Les commissionnaires en douane jouent un rôle d'auxiliaires de l'administration douanière. Ils n'ont pas vocation de spéculateurs, mais sont plutôt des relais qui contribuent au recouvrement et à la sécurisation des recettes publiques de l'état. Ces agents sont déterminants dans l'atteinte des objectifs que se sont fixés l'administration douanière. Mais cela doit d'abord passer par des réformes pour assainir ce corps, afin d'éviter toutes sortes de manières frauduleuses de collecter des recettes publiques d'une part, mais également de fixer des critères de performance objectifs en vue d'octroyer des sanctions positives.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

45%
Résultats attendus :
03
Nombres d'activités :
10

Projet 12 : Programme de sensibilisation aux normes douanières

Rester professionnels. Le niveau de professionnalisme chez les douaniers et les responsables du secteur est à rehausser en permanence face aux défis qui attendent au tournant, la douane. Notamment en matière de procédures et de modernisation. En effet, le manque de connaissances des procédures douanières reste un des facteurs de blocage dans le traitement des marchandises, ainsi que les manœuvres y afférentes. Une solide compréhension des concepts clés et des mécanismes relevant de la matière douanière favorisera l'émergence d'un nombre accru d'opérateurs fiables et dignes de confiance, respectant consciemment les normes douanières.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

49,5%
Résultats attendus :
03
Nombres d'activités :
10

Projet 13 : Cadre de consultation

Optimiser la communication, car en effet, elle est la clé qui permettrait un tant soit peu d'effacer l'origine de nombreux différends. C'est pour cela que la douane a mis en place le Cadre de consultation. Il s'agit d'une structure qui permet de se concerter sur des thématiques données, des problèmes autour des échanges commerciaux. Il découle des recommandations de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, c'est-à-dire d'offrir la possibilité aux parties prenantes de formuler des observations ; des informations avant l'entrée en vigueur et les consultations. De même, les discussions peuvent également provenir des parties prenantes dans le souci d'améliorer et simplifier les procédures relatives aux échanges.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

71,88%
Résultats attendus :
03
Nombres d'activités :
08

Projet 14 : Opérateurs économiques agréés

Main dans la main. La douane veut aussi avancer dans la modernisation avec leurs premiers partenaires privés, c'est-à-dire les opérateurs économiques agréés. L'OEI est une entité qui, grâce à la facilitation des échanges obtient un label de confiance douanier, qui est aussi reconnu à l'échelle internationale. L'implémentation d'un programme d'Opérateurs Economiques Agréés est un pas de plus pour la Douane Malagasy vers le renforcement du partenariat avec les opérateurs fiables, vers l'engagement à la facilitation des échanges et vers son ouverture aux autres programmes d'OEI au niveau mondial.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

40,64%
Résultats attendus :
03
Nombres d'activités :
11

AXE III : SECURITE ET SURETE

Projet 15 : Mise en œuvre de la gestion coordonnée des frontières en matière de sécurité et de sûreté.

Les points d'entrée et de sortie sur le territoire sont vulnérables. Cela est dû à un manque de coordination efficace entre les entités présentes sur le territoire. Face à ce constat alarmant, la Direction Générale des Douanes s'engage résolument dans un projet de mise en œuvre d'une gestion coordonnée des frontières (GCF). Ce projet s'inscrit dans le cadre des priorités définies par la feuille de route nationale pour la facilitation des échanges. Il vise à promouvoir la coopération entre les organismes présents aux frontières et à instaurer une approche coordonnée pour une gestion plus efficace des flux de marchandises et de voyageurs.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

69,09%
Résultats attendus :
03
Nombres d'activités :
11

Projet 16 : Normalisation des aéroports

Garantir la conformité des infrastructures aéroportuaires. C'est un point d'honneur sur lequel insiste la Douane malgache. La mise en œuvre de ce projet, ainsi que la conformité aux normes internationales des aéroports est un gage de sécurité et de sûreté pour les passagers, ainsi que les opérations aériennes. Cela facilite ainsi les échanges. Elle permet la sécurisation des accès aux aéroports, essentielle pour prévenir les risques de sécurité et protéger les passagers et le personnel. La normalisation implique aussi l'utilisation d'outils adéquats et le développement de ressources humaines performantes, assurant ainsi un niveau élevé de sécurité et d'efficacité dans les opérations aéroportuaires.



DES PROJETS DE MODERNISATION AUDACIEUX

En résumé, ce projet vise à renforcer la position de Madagascar sur la scène internationale, à favoriser le développement économique et à garantir la sûreté des opérations aéroportuaires, ce qui contribue au progrès et à la prospérité du pays.

Projet 17 : Normalisation des ports et des zones non occupées

Le projet est axé sur la modernisation des infrastructures portuaires, ainsi que la mise à niveau des systèmes de contrôle au niveau des ports et des zones non occupées. Cela limitera dans une certaine mesure la vulnérabilité du territoire. Le projet est axé sur la modernisation des infrastructures portuaires, la mise à niveau des systèmes de contrôle au niveau des ports et le renforcement du contrôle dans les zones non occupées. La Douane s'engage à moderniser le système de contrôle dans tous les ports de Madagascar et dans les zones non occupées dans l'objectif de renforcer sa capacité à sécuriser les recettes fiscales et la protection des patrimoines et ressources naturelles.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

18,57%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

14

Projet 18 : Modernisation du cadre de gestion des risques

Cette initiative révolutionnaire allie l'Intelligence Artificielle à une approche innovante de ciblage des containers pour dynamiser les échanges et accroître considérablement l'efficacité de la gestion des risques au sein de l'administration des douanes Malagasy. Grâce à cette stratégie novatrice, le projet vise à transformer radicalement la gestion des risques, améliorant ainsi le contrôle tout en facilitant les flux commerciaux.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

86,53%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

17

Projet 19 : Développement des capacités d'inspection non-intrusive et mise en place d'un centre de surveillance

Le développement des capacités d'inspection non-intrusive est incontournable dans la mesure où la douane cherche à optimiser le contrôle de marchandises et faciliter les échanges. Par conséquent, des moyens adaptés seront déployés. Entre autres, la douane a mis en place un 100% scanning intelligent. Ces scanners nouvelle génération qui seront placés au sein des ports de la Grande île permettront le passage au scanner de toutes les cargaisons afin de combattre les fraudes et trafics illicites. Toujours dans cette démarche, les centres de surveillance permettront d'affermir la transparence des visites et de renforcer les méthodologies de surveillance. Enfin, la plateforme ASYHUB (pour gérer l'analyse des risques depuis le pré-chargement jusqu'au pré-arrivée des marchandises) sera déployée pour renforcer le contrôle des cargaisons avant l'arrivée des marchandises. L'impact visé par le projet SMART SCANNING sera de réduire considérablement le délai de dédouanement maritime à moins de 3 heures, de désengorger les ports, et d'avoir une base de donnée centralisée pour l'analyse des risques.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

69,16%

Résultats attendus :

02

Nombres d'activités :

12

Projet 20 : Renforcement des capacités en matière de surveillance

Face à la recrudescence des activités illicites transfrontalières, l'Administration douanière à travers son programme de modernisation contribue en sa mission de protection du patrimoine et ses richesses, qui lui sont dévolue par ce projet consistant à lutter contre les trafics illicites de tous genres. Le projet vise à améliorer la capacité de la DGD en renforçant la surveillance du territoire et à réprimer la fraude organisée et de la contrebande

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

69,16%

Résultats attendus :

02

Nombres d'activités :

12

AXE 4 : DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET CAPITAL HUMAIN

Projet 21 : Construction d'une customs house

Les bâtiments actuels de la Douane qui abritent les bureaux sont éparpillés, vieux, mal entretenus et insuffisants par rapport au nombre du Personnel présent et à l'avenir.

En effet, la solution la plus appropriée serait la construction de nouvelles infrastructures modernes qui tient compte de tous les problèmes auxquels l'Administration et les agents doivent faire face quotidiennement comme le parking, la cantine, la proximité des bureaux etc. L'objectif de cette nouvelle construction serait le regroupement des agents dans un seul lieu qui faciliterait aisément la circulation des informations, la gestion du Personnel, le développement du sentiment d'appartenance mais surtout permettrait d'être indépendant et d'avoir des locaux à l'image de la Douane.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

14,17%

Résultats attendus :

05

Nombres d'activités :

12



Projet 22 : Etablissement d'une académie des douanes

Une avancée significative dans la professionnalisation des agents de la douane. Cette initiative vise à offrir des programmes de formations spécialisés dans les métiers de la douane, tout en favorisant le développement professionnel des agents douaniers. Au vu du problème de sous-effectif rencontré par l'Administration des Douanes, la Banque Mondiale a recommandé en 2017, le recrutement d'au moins cent (100) Agents des douanes par an jusqu'en 2023. Mais encore, l'OMD préconise et soutient le renforcement continu des capacités des Agents des douanes en service.

Force est de constater qu'aucun institut ni centre de formation locale ne dispose des compétences requises pour dispenser des formations aux normes PICARD de l'OMD des Agents des douanes.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

37,5%

Résultats attendus :

06

Nombres d'activités :

16

Projet 23 : Construction d'un Data Warehouse

Dans l'entrepôt de données les informations sont centralisées et bien structurées, offrant ainsi une large gamme d'exploitation allant de simple consultation et établissement des statistiques diverses, à l'analyse des risques et projection future des activités de la Douane Malagasy. Ces données étaient auparavant stockées chez des entreprises privées.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

81,25%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

08

Projet 24 : Digitalisation de la documentation et mise en place d'un processus d'archivage

Simplification des procédures. Ce projet sera mis en œuvre avec les autres réformes douanières, afin de permettre une structuration et une numérisation des demandes de décision douanière, ainsi que leur traitement à différents échelons. Les demandes traitées en interne sur la plateforme seront postées sur le portail d'information de la DGD. En d'autres termes, ce projet consiste, d'une part, à la dématérialisation du courrier et des documents de l'Administration des Douanes en basculant vers une gestion électronique de ces documents et de leur archivage en vue d'une automatisation à terme de l'Administration. D'autre part, permettra de gérer le flux de travail au sein de l'Administration.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

79,21%

Résultats attendus :

05

Nombres d'activités :

23

Projet 25 : Protocole d'accord avec les autres entités pour le partage de données

Le projet vise à harmoniser la demande croissante de données douanières, fiscales et commerciales avec les exigences légales de protection des données personnelles, en utilisant des systèmes d'information modernes. L'objectif est de fournir des données actualisées et complètes pour répondre aux besoins des entités nationales et étrangères, assurant ainsi une gestion efficace et sécurisée des informations tout en respectant les normes de confidentialité.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

93,50%

Résultats attendus :

02

Nombres d'activités :

04

Projet 26 : Programme de sensibilisation sur la notion de performance et de gestion axée sur les résultats

Instaurer une culture de l'excellence, et de la performance au sein de l'administration douanière. Ce projet vise à instaurer une culture organisationnelle orientée vers l'excellence et la responsabilité. À travers des initiatives de sensibilisation et des programmes de développement professionnel, le projet cherche à promouvoir la transparence et à réduire les risques de corruption. Cette initiative, bien que singulière dans le contexte d'une administration publique, marque l'engagement résolu de la Douane Malagasy en faveur de l'amélioration des services publics et de la garantie de la pérennité des recettes de l'Etat.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

42%

Résultats attendus :

03

Nombres d'activités :

08

Projet 27-28 : Conception des mécanismes et outils de mesure et d'évaluation et programme d'évaluation de la performance organisationnelle / individuelle

Comprendre l'efficacité de l'administration douanière et pouvoir le quantifier. En effet, la transition vers cette culture de la performance nécessite aussi la mutation de la façon dont les résultats sont quantifiés. Cela permet d'évaluer efficacement ces processus et favorisera une culture de redevabilité et d'amélioration continue.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :

30, 20% et 60%

Résultats attendus :

Nombres d'activités :

11 et 10



Projet 29 : Mise en place d'un système de gestion des ressources humaines fondé sur une approche compétence

Les missions de la DGD ne pourraient pas être réalisées convenablement sans le soutien des services de support performants. Ainsi, ce projet s'inscrit dans cette perspective stratégique incluant une logique de performance qui cherche à valoriser le capital humain de l'ensemble du personnel douanier en se basant sur l'approche compétence. Le projet consiste à l'élaboration d'un référentiel et d'un dictionnaire des compétences ainsi que la conception d'un référentiel des emplois et descriptifs de poste basés selon l'approche compétence de l'Organisation Mondiale des Douanes.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :
59,60%
 Résultats attendus :
04
 Nombres d'activités :
10

Projet 30 : Renforcement de la culture d'audit et d'inspection

Le rigorisme n'est pas exclu pour autant. En effet, ce projet vise à promouvoir la transparence et la redevabilité au sein de l'administration douanière. Le renforcement de la culture d'audit et d'inspection garantit l'appropriation du processus de contrôle interne par toutes les parties prenantes par la mise en place d'une structure d'audit interne performante et la mise en œuvre d'un plan de contrôle interne répondant aux exigences de l'Administration douanière.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :
16,67%
 Résultats attendus :
03
 Nombres d'activités :
09

Projet 31 : Renforcement des capacités en matière de gestion stratégique et de gestion de changement

Le projet vise à assurer une exécution efficace du plan stratégique et du programme de la modernisation de la douane. Les précédents plans stratégiques de la douane malagasy ont décelé des points faibles dans la réalisation et la mesure de ses objectifs. Ce projet vise à améliorer la performance de la douane malagasy dans la mise en œuvre efficace de son plan stratégique 2020-2024 et du programme de modernisation, au moyen de nouvelles connaissances et techniques de gestion stratégique et de gestion du changement.

Etat d'avancement en fin Mars 2024 :
54,64%
 Résultats attendus :
03
 Nombres d'activités :
11



L'E-TARIFF TOOL POUR SIMPLIFIER LA LECTURE DES TARIFS DOUANIERS.

L'outil est d'ores et déjà opérationnel et est consultable sur le site web de la douane. Il permet aux usagers, notamment les opérateurs d'avoir accès aux informations sur le tarif douanier. Et ce, en temps réel. Selon Andrianasolo Manitra Rosianna, gestionnaire du projet E-Tariff au sein de la direction Générale des douanes "Il s'agit d'une plateforme mise à la disposition du grand public pour donner des informations aussi complètes et correctes que possible sur le tarif douanier et les droits et taxes douaniers applicables à l'importation" explique la technicienne. Selon elle "Le tarif douanier est en effet un langage spécifique pour désigner les marchandises échangées dans le monde entier, on l'appelle souvent le « Code SH » (Système Harmonisé); et il n'est pas forcément aisément compris par le grand nombre, alors que c'est à partir du tarif qu'on attribue les différents taux des droits de douanes à l'importation. Grâce à l'e-Tariff, l'usager peut maintenant et s'informer sur le code SH de la marchandise qu'il compte importer, à partir de sa dénomination commune, et avoir une estimation des droits et taxes douaniers qui y sont liés".

Fini donc les imbroglios liés à la lecture de ces tarifs. Un véritable casse-tête d'ailleurs pour les opérateurs. Les applications de cet outil sont divers. En connaissant les coûts liés au dédouanement de leurs articles, les usagers ne seront pas pris au dépourvu et éviteront les mauvaises surprises lors des procédures douanières. Cela favorisera également la fluidité des échanges et évitera les retards coûteux dans le processus d'importation. Ainsi, la connaissance

des tarifs douaniers ne sera plus un luxe réservé aux transitaires. "D'une manière plus pragmatique, l'importateur, une fois qu'il a une idée du code SH de sa marchandise, et de la valeur de sa transaction, qu'il va insérer lui-même, il peut procéder à l'estimation des droits et taxes à l'importation. Cela va l'aider à estimer les coûts de dédouanement, à décider si le marché est intéressant pour lui ou non, et préparer sa trésorerie en conséquence. L'e-Tariff aide alors l'opérateur à prendre des décisions éclairées, à assurer la prévisibilité des coûts, point essentiel dans la facilitation des échanges" explique pour sa part Razafindrainony Thierry-José, Directeur de la Législation et de la Valeur au sein de la DGD.

La plateforme a été développée par le cabinet africain Global Trade Solutions (GTS), mandaté par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Ce programme s'adresse aux administrations douanières en Afrique qui souhaitent appliquer efficacement le Système Harmonisé, mettre en œuvre le mécanisme de décisions anticipées et améliorer leur méthode de travail en matière de classement tarifaire. D'ailleurs, c'est à travers ce même programme que la Direction Générale des Douanes a pu mettre en œuvre son propre mécanisme de décisions anticipées, opérationnel depuis 2022. Quant à l'e-Tariff, le projet a officiellement commencé vers la fin de 2023. L'E Tariff Tool sera disponible en français et en anglais et sera continuellement mis à jour en fonction des informations exhaustives sur les tarifs douaniers, les droits et taxes liés à l'importation, les tarifs préférentiels et les règles de taxation.



Scannez-moi



www.makiplast.mg

032 / 038 07 467 12

Makiplast

trade@makiplast.com

Mandrimena Andoharanofotsy, Antananarivo



SMART SCANNING - Comment ça marche ? *Simulation*



C'est l'une des dispositions les plus remarquées et les plus attendues du vaste projet de réforme de la douane. A la douane de Toamasina, le système de smart scanning est situé au terminal du port, un emplacement stratégique, car il se trouve sur le chemin entre le quai d'embarquement et le lieu de stockage des conteneurs. A l'issue des expérimentations en cours, 100% des conteneurs débarqués passeront sous le protique. Avec cette nouvelle technologie, la procédure de dédouanement sera réduite de 48 heures à seulement 3 heures. **Comment ça fonctionne concrètement ?**

Bien que cette infrastructure à la pointe de la technologie ait nécessité trois ans de travaux pour être mise en place, son principe reste simple. Le smart scanning permet de scanner systématiquement les conteneurs dès leur débarquement, bien avant que l'importateur ne dépose sa déclaration. Dès que le navire arrive au quai, les camions transportent les conteneurs vers le système de scanning. Il analyse les images des conteneurs et identifie leur contenu. Il ne se contente pas de visualiser les contenus, mais il détecte également la présence de marchandises prohibées et signale les anomalies. Grâce à l'intelligence artificielle, le système peut déterminer si le contenu est conforme en se basant sur plusieurs critères dont les formes ou la densité

des objets. Le smart scanning facilite les analyses a posteriori, soit un immense gain de temps par rapport à la saisie manuelle des informations.

Ces données sont ensuite intégrées de manière électronique, font l'objet d'une première analyse sur place par les équipes dédiées et renvoyées vers un serveur d'analyse à distance à Tana, où une équipe de la douane est chargée de les traiter. Trois acteurs principaux participent à ce projet. BRICOM a fourni le scanner et s'occupe de la maintenance technique, des réparations si nécessaire, et du contrôle général. GasyNet, le partenaire historique de la douane et de l'administration malgache, continue de gérer l'exploitation opérationnelle du scanner, en guidant les camions, en les faisant entrer dans le scanner, en organisant le passage et en transférant les in-

formations aux vérificateurs de la douane. Les données sont également envoyées vers le guichet unique utilisé pour le dédouanement. La douane intervient en dernier lieu en utilisant les images pour les analyses.

Grâce à ce système de haute technologie, 98 % des marchandises peuvent être dédouanées en trois heures, à l'exception pour l'instant des conteneurs hors gabarit. Outre la réduction des délais de traitement, le système renforce également le contrôle sur toutes les marchandises. Le scanner permet d'inspecter les conteneurs sans les ouvrir physiquement, réduisant ainsi les retards et les perturbations dans le processus de transport tout en maintenant un niveau élevé de sécurité. Cela permet à la douane de mieux sécuriser les frontières et de lutter contre la fraude et la contrebande.





PNUD :

« L'échange avec le secteur privé est primordial »



Natasha VAN RIJN

Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Programme Rindra

Le PNUD apporte un soutien indéfectible au gouvernement malagasy, notamment à travers le Programme Rindra. " Le premier pas de ce programme est la gouvernance. Il est en train de porter ses fruits" constate la numéro un du PNUD. Dans le cadre de ce programme quinquennal, un accent particulier est mis sur la décentralisation. « Le gouvernement de Madagascar a finalement adopté le plan national de décentralisation émergente (PNDE) projetant les bases extrêmement importantes pour aller de l'avant (...) . Ce PNDE aborde aussi d'autres paramètres comme la gestion fiscale au niveau local, la comptabilisation des recettes et même la participation civique au niveau décentralisé », résume la représentante.

Dans le cadre de sa modernisation, plusieurs partenaires prêtent main forte à la douane malagasy. Parmi eux, figure le PNUD.

Le projet d'appui à la douane est composé de trois grands volets. Le premier concerne tout ce qui est lié au système de gestion de risque à l'interne de la douane, les procédures internes pour essayer de renforcer l'efficacité, et pour minimiser les lenteurs et les risques en termes de procédure. "Cela consiste à mettre en place un système informatique pour moderniser le système et améliorer la traçabilité de certains dossiers et documents" détaille Natasha van Rijn, représentante résidente du PNUD à Madagascar. Le second volet est lié aux questions de flux de travail au sein de la douane. " Il s'agit, surtout, de savoir si la douane Malagasy se rapproche ou pas de ces normes et comment les appuyer pour y parvenir" Et le dernier volet est plus ancré sur les normes et standards.

« Le secteur privé joue un rôle très important dans les discussions », souligne Natasha Van Rijn. « On ne peut pas aborder certains sujets sans que le secteur privé soit impliqué » soutient-elle. Ainsi, le PNUD cherche à renforcer ces liens, que ce soit à travers le GEM (Groupement des Entreprises de Madagascar) ou d'autres entités. Le PNUD a récemment appuyé le GFEM (groupement des femmes entrepreneurs de Madagascar, avec un événement régional consacré au commerce dans la région africaine.

« Nous travaillons sur les questions délicates autour de l'adhésion à la ZLECAF, un sujet qui n'est pas toujours très facile à aborder. Le but du PNUD est d'apporter un appui technique sur les réflexions et les discussions en cours. L'ambition du système des Nations Unies est d'aboutir à la signature d'un accord pour la mise en place d'une plateforme de

dialogue établie entre le secteur privé malagasy et le système des Nations unies. L'ancrage de ce dialogue serait d'atteindre les ODD (Objectifs de Développement Durable). » expose Natasha van Rijn.

Effectivement, Madagascar a fixé ses propres priorités parmi les 17 ODD. "La mise en place future d'une plateforme de dialogue régulier commence à apparaître dans les hypothèses. Elle va permettre de mieux cerner les objectifs et les priorités », explique la représentante résidente. « Cette plateforme va nous permettre d'approfondir davantage nos différentes discussions pour du concret, parce que l'objectif à la fin, c'est de passer à l'action tous ensemble» poursuit-elle.

Dans ce sens, la numéro un du PNUD évoque l'environnement, un sujet récurrent au niveau mondial. « Si nous prenons tout ce qui est risques potentiels en termes de changement climatique, ici à Madagascar, une seule entité ne va pas pouvoir mitiger ces risques ou répondre à tous les besoins qui existent, que ce soit la protection de la biodiversité ou la mitigation des risques en termes d'émissions de carbone. Madagascar fait partie des huit nations dans le Monde avec le statut de « pays à carbone neutre », grâce à la richesse de ses forêts (...) Maintenant, il faut s'entraider pour préserver cette position », suggère Natasha van Rijn.

« Comment le faire ensemble? Les acteurs de secteurs précis, comme l'eau, par exemple, peuvent-ils nous aider dans la réflexion vers une transition énergétique pour aider le pays dans son ensemble à maintenir ce statut tellement précieux?, s'interroge-t-elle. « Le secteur privé a un rôle primordial à jouer pour y parvenir. Avec ses connaissances, sa flexibilité et ses ressources, il est un acteur clé dans ces réflexions." conclut-elle.



Ernest Lainkana ZAFIVANONA

Directeur Général de la DOUANE

Un pur self made man

La détermination d'un pur produit de l'éducation malgache. D'une grande disponibilité et doté d'une certaine courtoisie, Ernest Lainkana Zafivanona, Directeur général de la Douane a traversé nombre de péripéties avant d'arriver à la place qu'il occupe.

Exemplaire. Le parcours du DG de la douane l'est. La détermination et le bon sens ont toujours guidé les pas du jeune Ernest Lainkana Zafivanona, Directeur général de la douane depuis son enfance. Sans doute, sa bonne étoile garde un œil sur lui car dès sa naissance, il a été mis au monde dans une barque, alors que sa mère se rendait à l'hôpital pour l'accoucher. Il est le troisième enfant d'une fratrie de six enfants et a grandi dans le quartier d'Ambolomadinika. Selon ses proches, le jeune Ernest vouait un attachement particulier à ses études. "Depuis son enfance, il aimait beaucoup les études. On ne le voyait jamais jouer aux billes comme les enfants du quartier. Il préférait étudier chez lui. Il faisait même la morale à ses cadets, des fois, à propos de la nécessité d'étudier" raconte Béatrice, la mère du DG de la douane. Il a toujours été scolarisé dans des établissements publics, et des enseignes catholiques. "Je suis vraiment "vita gasy" car depuis petit, j'étais passé par l'école primaire publique, puis le collège d'enseignement général et enfin le lycée public" plaisantait-il lorsque nous l'interviewons dans son bureau à Antaninarenina. De ses origines,

il en est fier. Il a eu son master en économie à Barikadimy (Toamasina), puis passa son troisième cycle à l'Université d'Antananarivo. Et n'a jamais baissé les bras, malgré les difficultés rencontrées, notamment sur le plan financier. En classe de seconde, il a été obligé d'arrêter momentanément ses études. Le Jeune Ernest Lainkana Zafivanona a du se mettre à pêcher des poissons avec son frère pour subvenir aux besoins de la famille. "J'avais toujours par contre cette fibre entrepreneuriale. J'aimais vraiment ça. J'ai travaillé à partir de l'âge de quatorze ans, lorsque j'étais à Toamasina, j'allais pêcher vu que j'étais obligé d'arrêter mes études au secondaire et même pendant mon cursus universitaire, j'ai continué à travailler pour pouvoir ensuite payer mes frais de scolarité ». C'est à l'âge de vingt et un ans que commence pour lui le contact avec le monde professionnel de l'entrepreneuriat. Il a fondé son entreprise à cet âge. Mais était également consultant auprès des ONG et grandes entreprises à Toamasina, puis à Antananarivo "J'ai travaillé deux fois chez care international sur des projets d'urgence, comme technicien, lors des urgences comme les cyclones qui ont ravagé cette

partie Est de l'île. Ensuite ils m'ont pris à des responsabilités plus hautes en permanence". Il se déplace ensuite à Antananarivo et commence à travailler pour des entreprises pour monter des appels d'offres, tout en continuant à travailler à l'université. Et de fil en aiguille, il s'est transformé en véritable businessman, à son compte.

Il fait ses débuts dans la Douane en 2008, et commence à travailler à Mahajanga en tant qu'inspecteur liquidateur. Puis il a été nommé receveur des douanes à Vohémar, mais a commencé à cerner l'économie de la région et a contribué à faire augmenter les recettes douanières à Vohémar de 10%. C'est en 2019 que Lainkana Zafivanona Ernest a été nommé DG de la douane après un long processus de recrutement. C'est un poste qui lui permet, jusqu'à maintenant d'apporter sa contribution à l'économie et la croissance du pays. « La douane permet de développer le pays comme moteur de croissance car aucun pays ne peut se développer sans douane. Elle se place à la croisée, des chemins » Conclut le DGD.



Entretien

Réforme de la Douane Malagasy : Une ambition pour moderniser, fluidifier, et sécuriser les échanges.

Entretien avec Zafivanova Ernest LAINKANA, Directeur Général de la Douane, artisan et maître du projet.

Mr Le Directeur Général, vous avez engagé pour la Douane malgache une grande réforme de modernisation, il y a à peu près cinq ans autour de trente et un projets (voir p 27.). Peut-on faire un petit point général sur l'avancée et sur vos réflexions par rapport à ce qui était votre calendrier initial ?

DGD : Sur ce plan stratégique qui va se terminer cette année en 2024, nous ne sommes pas loin d'atteindre les 75% de nos objectifs et sommes sur la bonne voie pour finaliser l'ensemble du projet. Nous avons dû apporter un réajustement à certains aspects de nos objectifs initiaux, ayant été considérés d'une manière théorique au moment de l'écriture du plan, afin de s'adapter aux réalités du terrain. Raison pour laquelle un quart de nos projets restent encore à finaliser. Désormais, plus de vingt-trois projets sont presque achevés et les autres sont en cours. Certaines de ces réformes sont de grande envergure et plus compliquées à réaliser car elles impliquent différents acteurs. La mise en place de la surveillance côtière, par exemple, nécessite des démarches particulières avec des moyens importants tels que les navires patrouilleurs dont l'acquisition est en cours, et vont être déployés au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest de Madagascar, les avions, etc. Néanmoins, pour la première fois dans l'histoire de la douane malgache, la surveillance côtière et maritime est opérationnelle. Nous avons récemment élaboré la cartographie des risques sur l'ensemble des 5600km de côte de Madagascar. Toujours dans cet aspect surveillance, notre brigade canine a démontré une performance exceptionnelle dans le domaine de la détection, en interceptant, entre autres, plusieurs centaines de milliers d'euros à l'aéroport international d'Ivato. Nous travaillons actuellement pour la mise en place de la brigade canine à Nosy-Be ainsi qu'à Tamatave pour la rendre opérationnelle à partir du mois d'août à Nosy be, et à partir de fin novembre ou mi-novembre 2024 à Tamatave.

Nous avons pu réaliser ce louable résultat

avec nos moyens, et bien entendu grâce à l'appui indéfectible des bailleurs dans différents domaines notamment en matière de facilitation des échanges, qui est un volet très important pour le secteur privé, dans le cadre duquel nous pouvons citer la mise en place des Opérateurs Economiques Agréés (OEA), les décisions anticipées, la réduction du délai de dédouanement en 3 heures pour les 98% des opérations, le "work flow" qui consiste en une digitalisation des procédures douanières, la refonte de tous les textes sur les régimes économiques, notamment en ce qui concerne l'agrément qui est désormais régi par un seul et unique texte alors qu'auparavant l'agrément en matière de transformation sous douane devait se faire en deux étapes: l'agrément pour l'entrepôt et l'agrément pour la transformation. Nous avons également bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers en matière de l'optimisation de la collecte des recettes dans le cadre duquel l'objectif de la douane consiste à assurer un dispositif de contrôle amélioré, rendu possible grâce à l'"Enhanced Risk Assessment System" (ERA), un système automatisé d'analyse des risques. Je tiens à rappeler que lors de la présentation initiale de notre plan, certains de nos partenaires techniques et financiers estimaient que réaliser 75% de nos objectifs serait déjà un succès. Les faits ont depuis démontré le bien-fondé de notre vision.

Donc, cette ambition, justement de réaliser tous ces programmes dans leur globalité, d'un seul bloc, en mêlant toutes les composantes de la réforme en même temps, c'était la bonne idée?

Cette initiative s'est révélée être une décision judicieuse : en cinq ans, nous avons non seulement apporté une amélioration significative en matière de procédures douanières en investissant dans l'innovation et les moyens technologiques de pointe, mais nous avons également optimisé le bien-être de nos agents et le renforcement des compétences pour ainsi améliorer l'organisation dans son ensemble. Ces avancées ont été possibles grâce à une

approche globale qui inclut même nos retraités.

Nous mettons en place une vision beaucoup plus axée sur les résultats en inculquant la culture de performance au sein de l'administration des douanes. Alors que seuls deux bureaux étaient concernés par des contrats de performance à l'issue des projets financés par la Banque Mondiale, nous avons désormais généralisé cette pratique à l'ensemble de notre entité dans tout Madagascar.

Parallèlement aux infrastructures, dont l'une des plus importantes est l'académie des douanes, nous avons mis l'accent sur le développement des compétences de nos agents. Aussi, avec la mise en place d'outils numériques performants, la douane est ainsi devenue l'une des premières administrations à se doter d'une plateforme numérique de pointe. Notre approche dépasse largement le simple cadre d'un data center. En effet, nous avons mis en place une infrastructure numérique nous permettant de structurer et d'optimiser nos données grâce au "Data Warehouse", un outil de l'informatique décisionnelle ou "business intelligence", ouvrant ainsi la voie à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans nos analyses de risques, et présentant de nombreux avantages pour l'administration douanière au vu des quantités de données à gérer au sein de l'administration, lui permettant d'atteindre une efficacité optimale en matière de facilitation et de contrôle. Concrètement, nous sommes désormais capables d'indexer directement les déclarations et d'identifier les profils à risque ou le profiling de manière automatique, là où auparavant, cette tâche était réalisée manuellement à partir de pré-déclarations à travers le BSC. Nous pouvons également citer le reporting automatique et digitalisé de nos "Key Performance Indicators" (KPI). En définitive, la digitalisation des procédures douanières nous permet de gagner un temps précieux et d'alléger les tâches administratives.



Entretien



Quels défis majeurs avez-vous rencontrés lors de la mise en œuvre de cette réforme ? Il y a plusieurs aspects à considérer. Tout d'abord, il était essentiel de mobiliser les ressources nécessaires pour concrétiser notre ambition. Nous avons eu le privilège de bénéficier du soutien de dix-sept Partenaires Techniques et Financiers (PTF), qui ont contribué à hauteur de 46 millions de dollars. Je saisis cette occasion pour leur exprimer notre profonde gratitude.

Notre approche était claire : dès que les plans de réforme étaient finalisés, nous avons organisé une table ronde des donateurs pour présenter notre feuille de route. Lors de ces réunions, chaque partenaire pouvait indiquer les domaines qui l'intéressaient. Cette table ronde nous a permis de partager l'ensemble des documents relatifs à nos projets, y compris les dossiers d'appels d'offres, ce qui a considérablement accéléré les procédures. Nous avons même eu des cas où certains PTF sont venus spontanément nous proposer des budgets disponibles. Outre les bailleurs traditionnels, il convient de souligner le rôle primordial des partenaires multilatéraux et bilatéraux, au nombre de dix-sept, qui ont soutenu la mise en œuvre de notre programme de réforme.

Par ailleurs, l'accompagnement vers le changement, notamment d'un point de vue culturel, représente un défi majeur. Il s'agit de faire passer nos pratiques des pro-

cessus manuels sur papier à des demandes en ligne. Convaincre et former nos collègues à accepter et adopter ce plan de réforme a été un grand défi, mais il en vaut la peine. En effet, cette réforme apportera des bénéfices significatifs pour tous. Non seulement l'administration douanière sera beaucoup plus efficace, productive et efficiente, mais les projets bénéficieront également au pays dans son ensemble.

Les soutiens financiers ont certes été essentiels, mais il est également crucial de souligner le rôle fondamental que nos collègues ont joué dans la mise en œuvre de notre plan de réforme. En effet, les projets ont été gérés de manière participative par des directeurs de projet et des chefs de projet qui, bien que n'occupant pas toujours des postes à haute responsabilité, ont contribué de manière significative. Cette dynamique collaborative a permis la réalisation de 31 programmes de modernisation en seulement cinq ans.

Mais cette pédagogie, il faut l'appliquer aussi à tous les acteurs, les partenaires, les usagers de la Douane ?

Les usagers sont particulièrement réceptifs, car ils sont les premiers bénéficiaires de la facilitation des échanges. Notre ambition est de dédouaner 98 % des opérations dans tous les ports de Madagascar en l'espace de trois heures, grâce à l'implémentation de notre nouveau système de "smart scanning". Ce système révolutionnaire transforme le processus de passage au scan et optimise les délais de dédouanement en intégrant une analyse des risques automatisée ainsi qu'un profilage précis dès l'embarquement, ce qui nous permet de récupérer trente heures auparavant consacrées au processus de scanning des conteneurs ciblés en circuit rouge.

Au cours des cinq premières années, les réformes ont été principalement axées sur la douane elle-même. La prochaine phase de réforme sera davantage orientée vers les autres parties prenantes, notamment celles impliquées dans la gestion coordonnée des frontières, au nombre de treize, opérant aux frontières maritimes. Une telle approche nécessite impérativement une mutualisation et une coordination efficace pour optimiser le contrôle et accroître notre efficacité. Nous devons également prendre

en compte les divers acteurs de la chaîne logistique, tels que les ports, les manutentionnaires, les compagnies maritimes, les banques et les transitaires.

Nous sommes en train d'évaluer les réalisations et les défis restants pour le prochain plan de réforme quinquennal, qui impliquera l'ensemble des parties prenantes. À titre d'illustration, le processus accéléré de dédouanement sera bientôt remplacé par le programme de l'Opérateur Économique Agréé (OEA), permettant aux importateurs conformes aux normes douanières de bénéficier d'une liquidation automatisée de leurs opérations. Cependant, la sortie des marchandises du port peut encore prendre plusieurs jours. L'amélioration du système nécessite donc les efforts conjugués de tous les intervenants pour fluidifier le processus à toutes les étapes, y compris les paiements.

C'est pourquoi l'objectif de la continuité des réformes au sein de la Douane sera davantage centré sur l'intégration de tous les acteurs. Accélérer le dédouanement simplifiera la sortie des conteneurs et réduira les délais de séjour des marchandises aux frontières et au port, apportant ainsi un bénéfice considérable à notre économie nationale.

Vous avez eu aussi des multiples rencontres avec les différentes parties prenantes et usagers. Quelles ont été, dans ces discussions, les principales remarques, et demandes de la part du secteur industriel privé par rapport à la réforme et à la manière dont vous la menez ?

Concernant cette réforme, les retours sont globalement positifs. En effet, la Douane joue un rôle essentiel dans la sécurisation et la facilitation des procédures relatives aux marchandises entrantes et sortantes. Nous avons déployé d'innombrables efforts pour établir un équilibre optimal entre contrôle rigoureux et facilitation des démarches. Les opérateurs sont bien conscients de ces efforts et nous demeurons très attentifs à leurs retours. Nous restons également ouverts à des propositions de solutions innovantes et mieux adaptées.



Entretien

Nous organisons régulièrement des dialogues public-privé dans le cadre de la préparation de la Loi de Finances, afin d'identifier des opportunités d'amélioration. Lorsque des ajustements sont nécessaires dans le programme de réforme de la Douane, nous consultons également le secteur privé. Parfois, il est essentiel de faire des efforts conjoints pour déterminer les mesures les plus appropriées à adopter à moyen et long terme. Il convient de noter qu'il est fréquent de confondre la politique économique, qui se projette sur le moyen et le long terme, avec les mesures spécifiques de la Loi de Finances, qui sont appliquées sur des périodes plus courtes, de six mois à un an, en tenant compte des Lois de Finances rectificatives.

Pour cette raison, nous avons prévu de grandes consultations dans divers secteurs, entre autres la rencontre avec le SIM prévue pour le 3 septembre, qui concerne spécifiquement la politique économique. Il est crucial de rappeler que la Douane est un outil de politique économique. Ainsi, un dialogue public-privé impliquant tous les acteurs concernés est primordial pour discuter de la politique économique. Les orientations de l'État et les attentes du secteur privé doivent être prises en considération pour une planification à court, moyen et long terme. Certaines mesures peuvent être mises en œuvre immédiatement avec les Lois de Finances, tandis que d'autres nécessitent un horizon de trois à cinq ans, voire davantage. Il y a également des mesures que nous pouvons appliquer dès maintenant, mais que nous devons peut-être réviser dans deux ou trois ans.

Peut-être avoir besoin d'être mis en adéquation avec les objectifs ou les perspectives aussi du secteur économique privé ?

Si l'État aspire à produire localement les biens de première nécessité, la Douane joue un rôle essentiel dans ce processus, tout en devant intégrer les perspectives du secteur privé. Il est impossible de tout traiter simultanément ou d'offrir des incitations fiscales pour tous les produits sans compromettre les recettes publiques. Une approche structurée est donc nécessaire : il convient de prioriser, organiser et programmer les besoins des différents secteurs d'activité au fil du temps, avant de s'intéresser à d'autres filières et produits. Ainsi, tout

sera méticuleusement planifié, coordonné et synchronisé, permettant à chacun de se préparer efficacement. Si le secteur privé recommande de favoriser certains secteurs en particulier, nous nous concentrerons sur ces domaines tout en restant attentifs aux perspectives d'avenir, afin d'assurer une vision claire à long terme.

En quoi cette réforme, selon vous, va participer au développement économique du pays, et sur le plan industriel notamment? Nous avons un pays riche en ressources et en produits d'exportation, dont certains sont emblématiques de Madagascar, comme la vanille. D'autres exemples notables comprennent les crevettes Label Rouge et les légumes, avec le succès mondial de Lecofruit à l'appui. Ces atouts distinctifs renforcent notre compétitivité sur le marché international. Dans ce contexte, la Douane joue un rôle essentiel pour garantir que les surcoûts ne deviennent pas un obstacle à notre compétitivité. Les mesures de facilitation et de contrôle renforcées instaurées par la réforme visent à soutenir le secteur privé, en faisant en sorte que les démarches douanières ne soient plus un frein pour les investisseurs. Bien au contraire, nous devons encourager ces derniers à investir dans notre pays.

Les investisseurs étrangers évoquent, aussi, les problèmes de corruption comme frein. La réforme doit être un outil aussi pour les rassurer ?

Indubitablement, la Douane a réalisé des avancées considérables, bien que certains défis demeurent. En tant que représentant de l'administration douanière, je tiens à souligner les progrès significatifs que nous avons accomplis. À titre d'exemple, pour les voyageurs arrivant après de longues heures de vol, l'application DOUANE MDG ou MDG CUSTOMS sera bientôt mise en service. Cette application permettra aux voyageurs de soumettre leurs déclarations en douane directement depuis leurs téléphones, simplifiant ainsi le processus de déclaration.

En effet, un code QR sera généré à la fin du processus, après que le voyageur aura répondu aux questions simples posées par l'application. Ce code QR sera scanné à l'arrivée à Ivato. Ces mesures, bien qu'elles aient été négligées par le passé,

sont essentielles pour simplifier et accélérer les formalités administratives. Notre objectif est de faciliter les procédures tout en maintenant un contrôle optimal. En optimisant nos processus, nous pouvons nous comparer favorablement à d'autres pays, offrant ainsi des garanties accrues aux investisseurs étrangers ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers. De plus, la réduction du délai de dédouanement à 3 heures constitue un atout majeur pour la compétitivité de nos produits et de nos investissements.

Comment est-ce que vous élargiriez l'autre rôle de la Douane, au-delà de la perception des recettes ?

La communication autour des réformes que nous mettons en œuvre est d'une importance capitale, compte tenu de la lourde responsabilité qui incombe à l'administration douanière en matière de collecte des recettes fiscales. En cette période de transition fiscale, où nous privilégions de plus en plus les recettes intérieures pour dynamiser notre performance économique, il est crucial de ne pas laisser l'État dépourvu de ressources déjà limitées.

Nous continuons ainsi à assumer notre rôle de collecteur de recettes fiscales tout en remplissant d'autres fonctions essentielles de la Douane, telles que la facilitation des échanges et la sécurisation de la population et du territoire. Notre présence continue dans les ports et les aéroports est bien établie, mais nous agissons également avec une vigilance accrue dans les zones dépourvues de structures permanentes. Nous veillons avec rigueur à prévenir toute forme de contrebande et de trafic illicite, qu'il s'agisse de drogues, de richesses nationales telles que l'or, ou d'espèces protégées, comme récemment signalé.

Nous collaborons également étroitement avec d'autres acteurs de la sécurité maritime et des frontières pour optimiser nos efforts. Conscients de nos responsabilités, nous nous efforçons de rectifier les éventuelles dérives. Nos agents travaillent avec passion et dévouement, sans relâche, pour le bien du pays, et j'en suis profondément fier.



Reforme de la douane Inviso Group exprime ses attentes

Le groupe industriel de renom intervenant dans plusieurs secteurs porteurs à Madagascar, dresse ses attentes à la réforme douanière en train de battre son plein. Anthony Rakotomahazo, Directeur des Projets et des Relations Extérieures du groupe fait le point. Entretien



Anthony Rakotomahazo
Directeur des Projets et des Relations
Extérieures

Dans quels secteurs œuvre Inviso Group ?

Inviso Group est composé d'une vingtaine d'entreprises. Nous sommes, l'un des pionniers de l'agro-industrie à Madagascar. Le cœur de notre activité est l'agro-industrie et l'agribusiness à travers les filiales Agrival, Agrifarm, Mabel et Agrivet. Ensuite, la société SMTP est dans le recyclage du plastique et tout ce qui est lié à l'eau et assainissement. Nous avons la partie automobile, avec ID Rental et ID Motors où l'on propose des locations sur mesure d'engins et de véhicules. Nous proposons aussi des ventes de pièces pour les marques qu'on représente, qui sont Dongfeng et Komatsu. Sur le volet élevage, nous avons les entreprises Agrifarm et Bovima située à Fort-Dauphin. Sur l'alimentation humaine, nous proposons tout ce qui est farine améliorée avec Agrikoba et Nutrifood. Et nous sommes, aussi, présents dans l'immobilier, avec l'immeuble La City et les médias à travers 2424.mg.

Dans quelle mesure le groupe est impliqué dans l'importation et l'exportation ?

Dans le secteur de la transformation, et en termes de matières premières, nous faisons le maximum pour nous approvisionner localement. Par contre, il y a des éléments que

nous ne pouvons pas sourcer à Madagascar. C'est là qu'intervient nos collaborations avec la douane en termes d'import-export, c'est-à-dire qu'on doit se conformer aux législations en vigueur au pays. Pour le côté importations, notre filiale Agrivet importe des intrants agricoles, des machines, des outils qui ne sont pas disponibles à Madagascar mais néanmoins utiles aux opérateurs, aux sociétés, aux agriculteurs. Dans cette mesure-là, nous sommes appelés justement à travailler avec l'administration douanière pour satisfaire la législation en termes d'importation de ces matériels. Idem pour la société SMTP avec les plastiques. En effet, nous avons des collaborations avec des marques internationales que nous revendons à Madagascar. En termes d'automotives, on représente des marques chinoises et japonaises ; et nous importons des véhicules, des pièces, des engins, des camions. Les machines sont bien évidemment importées pour la construction de nos entreprises, nos unités de transformation, nos abattoirs. En ce qui concerne le volet exportation, la majorité de nos produits sont destinés à la population malgache et au marché local. Notre entreprise BOVIMA est sous le régime de la zone franche et les produits finis sont destinés à l'exportation et nous avons à cœur de vouloir justement créer de l'entrée de devises à Madagascar. D'ailleurs, nous finissons, actuellement, les procédures pour pouvoir exporter la viande de petits ruminants vers les pays demandeurs sachant que l'exportation de la viande bovine n'est pas encore autorisée.

Sur cette collaboration avec la douane, est-ce qu'il y a des blocages au niveau des délais ou autres points ?

Pour les délais, il faut tenir en compte plusieurs paramètres. Il y a le délai d'acheminement qui est en moyenne de 45 à 60 jours. Ceci n'a rien à avoir avec la douane car ce sont des délais opérationnels. Ces derniers temps, on n'a pas vraiment de problème en termes de dédouanement, parce qu'ils ont énormément apporté de l'innovation au niveau du port avec les nouveaux scanners et autres. Les procédures qui sont liées à nos opérations sont relativement rapides. On va dire qu'elles ne sont pas contraignantes pour sauf

que des fois on a des problèmes parce qu'un scanner peut bomber en panne.

Est-ce qu'il y aura d'autres points à améliorer selon vous ?

On importe pas mal d'intrants agricoles et d'autres pour la provenderie destinée à la nourriture animale. Là, on comprend effectivement que la douane ait besoin de faire aussi des recettes pour alimenter la caisse de l'Etat et nous sommes tout à fait en ligne avec ce genre d'initiatives. Mais certaines matières premières pourraient être produites à Madagascar. Cependant, mais les incitations, par d'autres services, ne sont pas suffisantes pour encourager les agriculteurs à développer ces cultures. Des industriels comme nous, ou nos collègues, utilisent les tourteaux de soja. On doit l'importer en masse parce qu'il constitue à peu près entre 30 et 40% de la provende animale. Malheureusement cette matière première est taxée alors qu'on aimerait proposer des produits moins chers à la population locale. A cause de cette taxation sur la matière première, on devient peu compétitif car notre produit devient un plus cher sur le marché. Par voie de conséquence, les produits issus de cette activité vont aussi augmenter de prix.

Quelles solutions proposeriez-vous pour cette contrainte ?

Nous souhaiterions une réflexion sur certains produits prioritaires. Cela consistera à faire un état des lieux de ce qui peut être produit localement, et avoir une flexibilité sur les droits de douane à appliquer sur des matières premières qu'on doit importer en grand volume car indisponibles à Madagascar, alors que le produit fini de cette dernière sera consommé en masse dans le pays. Ce qui pénalise la population, obligée de payer plus cher en raison du droit de douane appliqué dessus. Nous soutenons les efforts déployés par la douane qui s'efforce justement de digitaliser les process, de créer encore un peu plus de traçabilité, de moderniser les services. On le ressent et nous l'encourageons encourage vivement, parce que cela rassure le secteur privé. Mais, on aimerait que la douane essaie d'avoir un peu plus de flexibilité sur les choses justement dans l'innovation.

Inviso Group œuvre aussi dans l'énergie renouvelable. Ces derniers temps, il semblerait que la douane soit revenue sur sa décision de détaxer ce qui est en rapport avec ce secteur. Elle est en train de resserrer un peu les choses en argumentant qu'il faut une certaine exigence pour être éligible à l'exonération de droits. Or, cela devient trop challengeant pour nous. C'est un secteur dont nous faisons la promotion. Il serait dommage de réfréner les ardeurs des investisseurs en remettant un coup de pression en termes de droits de douane ou autres taxes, dans cette filière.

Quelle est la vision d'Inviso Group d'ici cinq ans ?

Notre principal marché, c'est Madagascar. Donc nous aimerions proposer des produits de très bonne qualité à des prix accessibles au pouvoir d'achat local. Notre souhait ce que toute la population, sur-

tout ceux qui évoluent dans le secteur de l'agribusiness et dans l'entrepreneuriat rural puissent utiliser nos produits. Nous avons déjà fait la preuve que nos produits sont compétitifs, de bonne qualité et ils fournissent de très bons résultats. Malheureusement, des taxes douanières appliquées sur certaines matières premières ou certains éléments viennent rendre nos produits difficilement accessibles à nos clients et nos futurs clients. Notre idée, c'est d'inonder le marché malagasy.

Madagascar adhère à plusieurs zones de libre échange à l'instar du COMESA.

Est-ce que vos produits sont assez compétitifs pour concurrencer ces produits venant d'ailleurs ?

Cela dépend surtout des produits. En matière de produits essentiellement composés de matières premières qu'on est obligé d'importer, nous nous mettons presque au

même niveau en termes de prix. En revanche, sur les produits comme la farine infantile ou la provende, produite à 90% avec des matières premières locales, nous sommes vraiment très compétitifs sur la qualité, à des prix vraiment très abordables. Nous avons toutes les certifications internationales requises pour pouvoir aisément être en compétition avec des produits importés dans la zone de libre-échange. Mais lorsqu'on doit produire à partir d'intrants importés avec la dévaluation ou l'instabilité de l'ariary, la répercussion sur le prix final nous rend difficilement compétitif. Et la fiscalité est, également, un élément contraignant pour nous. En somme, ces paramètres fiscaux et taxation douanière doivent être revus si on veut créer de la compétitivité avec des produits finis utilisant des matières premières majoritairement importées.



Le secteur privé : un partenaire incontournable pour la conservation de la Biodiversité!

Lot II K 44 Bis Ankadivato Antananarivo 101 - Madagascar
+261 38 28 966 35
erandrianasolo@fapbm.org
www.fapbm.org



Investir sur la durabilité

Fonds des entreprises pour la Biodiversité

Collaborons ensemble pour des projets tangibles. Rejoignez d'autres entreprises dans le financement de la conservation.



VOS IMPACTS

- Régénération des écosystèmes forestiers existants
- Préservation des bassins versants et sources d'eau
- Maintien et création d'emploi
- Soutien à l'économie de la Biodiversité



Pourquoi contribuer?

- Expertise financière et technique
- Avantages fiscaux
- Co-financement de la FAPBM
- Communication auprès des parties prenantes

Programme de conservation compensatoire

Compensez vos impacts résiduels de manière responsable.



Investir sur des projets déjà quasi en cours





CEO SUMMIT

Le plus grand rendez-vous
des leaders visionnaires
de l'Océan Indien

05-06 décembre 2024

Novotel Convention - Antananarivo

Organisateurs





FAÇONNONS ENSEMBLE LE FUTUR DE L'OCÉAN INDIEN

Dans un contexte économique mondial marqué par la stagnation, la région de l'Océan Indien, notamment Madagascar, fait face à de nombreux défis: accès limités aux financements, opportunités économiques inexploitées, isolement des acteurs décisionnaires, crises énergétiques, climatiques et géopolitiques.

En tant que plateforme de rencontre exceptionnelle, le **CEO SUMMIT** vise à rassembler les décideurs des plus grandes entreprises de l'Océan Indien afin de dialoguer avec les figures majeures du secteur financier régional et international. Ce sommet est une occasion unique pour partager des idées, échanger des bonnes pratiques et collaborer sur des stratégies innovantes.

Quelle stratégie de financement privilégier ? Quels leviers actionner pour tirer parti des montages financiers les plus innovants ? Comment gagner en crédibilité vis-à-vis des investisseurs internationaux ?

Pour les CEOs présents, le **CEO SUMMIT** est l'occasion idéale de traiter des enjeux stratégiques qui façonnent l'avenir de leurs entreprises en compagnie des meilleurs experts du monde de la finance.

Plus de 250 CEOs et Directeurs généraux, 50 banquiers, financiers et investisseurs, 200 personnalités régionales, africaines et internationales ainsi qu'un speaker international de premier plan sont attendus au **CEO SUMMIT**, organisé par Becom en partenariat avec le SIM. 

RENCONTRES BTOB

Des réunions privées dans des salles spécialement équipées pour permettre aux participants de discuter affaires en toute confidentialité

LOBBYING BTOG

Une plateforme stratégique pour influencer les politiques publiques, accéder à des financements, explorer de nouveaux marchés et établir des partenariats avec le gouvernement

AFTERWORKS

Des moments de détente pour permettre aux participants de mieux se connaître et de discuter dans une ambiance conviviale et décontractée

GALA DE CLÔTURE

Une fin de journée festive où les invités peuvent poursuivre les discussions autour d'un repas gastronomique dans un cadre luxueux

2 jours de rencontre de très haut niveau
dédiés aux décideurs visionnaires
en quête d'innovation et d'impact

UN FORMAT ENGAGEANT



Cérémonie d'ouverture immersive



Talks interactifs et dynamiques



Des intervenants de classe mondiale



Thématiques élaborés par un comité d'experts



Conférences et tables rondes



Afterworks thématiques



Gala des Étoiles



CEO Awards & Trophées de l'Impact

LES CEO SUMMIT AWARDS 2024

Les **CEO SUMMIT AWARDS** récompensent les entreprises qui contribuent activement à la croissance de leurs pays et de la région de l'Océan Indien. Un jury indépendant, composé d'experts en finances, stratégie, médias, sélectionne les lauréats en fonction de leur engagement et de leurs succès, notamment dans la promotion du secteur privé, le renforcement des échanges régionaux et l'impact positif sur la société et l'environnement.

Les trophées remis :

- REGIONAL COMPANY OF THE YEAR
- BANK OF THE YEAR
- WOMAN INNOVATOR OF THE YEAR
- IMPACT OF THE YEAR
- INNOVATION OF THE YEAR
- CEO OF THE YEAR



Pour toute information concernant l'inscription
et les packages de sponsoring écrivez-nous au :
welcome@ceo-summit.mg



MALAGASY NY ANTSIKA



Certification du label : focus sur le bureau des normes de Madagascar

01 : Mots du Directeur Général du Bureau des Normes de Madagascar (BNM)



M. Razafimahafaly Seraphin
Directeur Général du Bureau
des Normes de Madagascar

Les produits portant le label Malagasy Ny Antsika sont des produits manufacturés issus de nos industries locales malgaches.

En effet, les processus réalisés par le BNM respectent les exigences définies sur les normes malgaches afin de procurer la certification des produits.

Quant aux audits réalisés par le BNM, ils définissent les normes de la certification internationale suivant les normes ISO.

Les consommateurs malgaches et même les clients au niveau international sont rassurés sur la qualité des produits Malagasy Ny Antsika, des produits purement rassurants et approuvés pour la santé et la sécurité.

Ces produits peuvent être mis au défi de la concurrence internationale, je vous invite vivement à consommer nos produits Malagasy Ny Antsika.

02 : Qualité Garantie : L'Expertise du BNM dans la Labélisation des Produits Malagasy ny Antsika

Un label est un signe distinctif apposé sur un produit qui certifie ses caractéristiques et sa conformité à des normes spécifiques. Il permet aux consommateurs de faire des choix éclairés en leur fournissant des informations claires et fiables sur la qualité, la sécurité et d'autres attributs importants du produit.

Quelles sont les différentes étapes du processus de labélisation des produits par le BNM ?

Le processus de labélisation des produits par le BNM implique plusieurs étapes rigoureuses :

- Demande de labélisation : Le processus commence par la soumission d'une demande de labélisation par le fabricant ou l'importateur du produit. La demande doit inclure des informations détaillées sur le produit, ses caractéristiques, et les normes auxquelles il prétend se conformer.
- Analyse du dossier : Le BNM examine minutieusement le dossier de demande pour s'assurer qu'il est complet et que les informations fournies sont exactes et vérifiables.
- Evaluation du produit : Si le dossier est conforme, le BNM procède à l'évaluation du produit. Cela peut impliquer des tests de laboratoire, des inspections sur site et des analyses documentaires pour vérifier la conformité du produit aux normes spécifiées.
- Décision d'attribution du label : Sur la base des résultats de l'évaluation, le BNM prend la décision d'accorder ou de refuser le label au produit. En cas d'approbation, le BNM délivre un certificat de labélisation au fabricant ou à l'importateur.
- Suivi et contrôle : Le BNM met en place un système de suivi et de contrôle pour s'assurer que les produits labellisés continuent de répondre aux exigences des normes. Cela peut inclure des inspections périodiques et des audits chez les fabricants.

Quels sont les avantages pour une entreprise d'avoir ses produits labellisés par le BNM ?

La labélisation par le BNM offre de nombreux avantages aux entreprises, notamment :

- Le renforcement de la confiance des consommateurs : Un label BNM confère aux produits une crédibilité et une assurance de qualité, ce qui peut inciter les consommateurs à les choisir

plutôt que des produits non labellisés.

- L'amélioration de l'accès au marché : La labélisation peut faciliter l'accès aux marchés nationaux et internationaux en démontrant la conformité du produit aux réglementations et aux normes requises.
- L'avantage concurrentiel : Un label BNM peut différencier les produits de la concurrence et donner à l'entreprise

un avantage concurrentiel significatif.

- L'amélioration de la gestion de la qualité : Le processus de labélisation encourage les entreprises à adopter des pratiques de gestion de la qualité rigoureuses, ce qui peut conduire à une meilleure efficacité et à une réduction des coûts.



03 : Campagne " Malagasy Ny Antsika" : Cap pour la promotion des produits locaux !

La campagne "Malagasy Ny Antsika" du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) s'achève sur un bilan émouvant et fructueux pour les participants et les organisateurs. Cette initiative annuelle vise à promouvoir les produits labellisés "Vita Malagasy" et à encourager la consommation locale.

La campagne "Malagasy Ny Antsika" s'est déroulée en deux temps deux volets dont la promotion en grande surface en partenariat avec les Super U, les Shop Liantsoa, Leader Price, Kibo, Sanifer, ABC, Mateza Tole et au magasin Score. Les produits "Vita Malagasy" ont été mis en avant dans les rayons des grandes surfaces, permettant une meilleure visibilité et accessibilité pour les consommateurs. Il y avait également des animations en grande surface dans les provinces de Mahajanga et Toamasina en collaboration avec les magasins de Super U.

En d'autre forme sous l'aspect du Roadshow. Des animations et des jeux ont été organisées tous les samedis du mois de juin dans des lieux stratégiques pour se rapprocher du public et faire découvrir les produits "Vita Malagasy" directement aux consommateurs. Lors de ces trois samedis successifs, le camion du roadshow a visité les villes de Tanjombato, Namontana, Talatamaty, Ambohimanarina, Antanimena, Ankorondrano, Mahazo, Nanisana. Du show en allant dans les quartiers de 67ha, Ankasina, Ampefiloha, Isotry et ses alentours, presque dans tous les quatres coin de la ville d'Antananarivo.



MALAGASY NY ANTSIKA

Des freins à lever, mais un enthousiasme croissant

Les roadshows ont permis d'identifier certains obstacles à la consommation des produits "Vita Malagasy". Premièrement, la confusion avec les produits importés. Certains consommateurs confondent les produits "Vita Malagasy" avec des produits importés comme les liquides vaisselles produit localement et la production importée, en sous-estimant la qualité et la diversité de l'offre locale. Des méconnaissances sur les produits. D'après les constats, d'autres consommateurs ne connaissent pas encore l'existence des produits "Vita Malagasy", ce qui souligne l'importance sur le renforcement de la communication et de la sensibilisation. 38 membres labélisés ont offert leur produit lors de cette campagne, dont la participation de Somapro, Ecoclean, Honey of Madagascar, Star, Mado, Socolait, Salone, Homeopharma, Habibo, Alpha ciment et d'autre. Dans d'autre cas, les consommateurs doutent sur la capacité de production locale. Certains consommateurs doutent de la capacité de Madagascar à produire des produits de qualité, ce qui met en évidence la nécessité de valoriser le savoir-faire malgache. Malgré ces freins, la campagne a suscité un réel enthousiasme chez les Malgaches, fiers de leurs produits locaux et enthousiastes de les consommer.

Le SIM, en tant que syndicat, réaffirme son engagement à promouvoir et à valoriser les produits de ses membres. La campagne "Malagasy Ny Antsika" s'achève, mais l'incitation à consommer local continue pendant toute l'année, à travers divers jeux sur son réseau social, notamment la Foire du Zoma. "Consommer le Vita Malagasy, un bénéfice pour tous" reste le leitmotiv du SIM, qui encourage les Malgaches à soutenir l'économie pour le pays.



Un **BOND** VERS de nouveaux **SOMMETS**!



FIARO
VENTURE CAPITAL
- SINCE 1989 -

SOLARMAD

Spécialiste du solaire industriel et professionnel depuis 2006

Votre **facture** **d'électricité** explose

Reprenez le contrôle

Les prix du solaire ont chuté
de

40%

en un an



Il est temps d'agir

Étude et devis gratuits sur demande



MAJUNGA

(+261) 32 41 673 31



TANANARIVE

(+261) 32 12 043 48



NOSY BE

(+261) 32 43 373 04



www.solarmad-nrj.com